





http://lib.uliege.be

Mémoire de fin d'études : "Le hip-hop : des formes d'expressions et d'usage des espaces contemporains. La place pour le danseur hip-hop dans l'espace public liégeois."

Auteur: Ilbayi, Ozan

Promoteur(s): Tieleman, David; Dawans, Stephane

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2018-2019

URI/URL: http://hdl.handle.net/2268.2/6940

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Annexes

1. La retranscription des interviews des artistes.

Retranscription de l'interview de « Cali » et « South-Baby » danseur/ DJ provenant de Liège, en date du 29 Novembre .2018. Remarques:

L'interview se réalise à même la gare de Liège Palais. Les danseurs ont chaud et me proposent d'entamer l'interview à l'air frais sur les quais d'attentes.

- Bonjour. Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour avoir accepté cette entrevue. J'entreprend mon mémoire de fin d'étude sur la thématique de l'appropriation des espaces publics par les danseurs hip-hop, car ce sujet m'a toujours passionné. Dans le cadre de plusieurs voyages, j'ai pu remarquer que ce phénomène urbain est omniprésent et récurent dans les villes. C'est ainsi que j'ai décidé d'enquêter sur le sujet. Il s'agit principalement de parler d'architecture, de l'espace publics en général et non pas sur le rapport esthétique de la pratique. Pourquoi danses-tu là et pas ailleurs ? Pourquoi commencer ? Comment es-tu venu à la danse ? Etait-ce une initiative personnelle, ou un mouvement de groupe?
- Les gens me nomment « South-Baby » en général. Je suis d'origine russe et par la même occasion, l'épouse de « Cali ». Je fais de la danse hip-hop et je travail aussi pour une compagnie de sport anglaise. La danse hip-hop n'est pas 100 % de ma vie, en revanche, je la partage avec mon mari dans la rue.
- Tout le monde me connaît sous le nom de « Cali ». Je danse depuis 2000. Aujourd'hui ,je suis artiste et je vis de mon art. Je suis aussi DJ et je m'intéresse à tout ce qui touche le hip- hop, c'est ma vie, c'est un style de vie et je fais ça dans les endroits publics et pas dans les sales! (il rit)

- Pourquoi dansez-vous dans l'espace public ? Pourquoi là et pas ailleurs ?

- C'est l'endroit qui s'y prête le mieux. J'ai en grande partie découvert la danse à cet endroit-là. En fait, il faut savoir qu'on a eu une sale à la « Cité Lonay » à Ans et c'est Georges, un ami du membre « Flash-Break » qui l'ouvrait. Ensuite, il y a eu des problèmes avec des jeunes qui ont dégradé le lieu et cassé les vitres. C'est pourquoi nous avons perdu la sale. Comme ils n'y avait plus de sale, nous sommes aller à la gare du Palais. C'est pourquoi après la perte du local, nous nous sommes tous retrouvé à la gare. J'ai donc commencé la danse à la « Cité Lonay ». Je n'avais pas de raison ou d'objectif particulier au début. Je me suis retrouvé là parce que tout le monde se retrouvait là-bas. C'était un endroit public où nous pouvions aller sans trop avoir de problème. Mais bon, il y avait quand même des problèmes en fin de compte.

- Comment êtes-vous venu à la danse hip-hop?

- Moi j'ai découvert ça avec un collège à l'école. Il m'a dit de venir voir ce qui s'y passait. C'est ainsi que j'ai eu le coup de foudre et que j'ai commencé. Ca n'a rien à voir avec l'endroit ou autres. C'était la danse qui m'attirait avant tout, mais aussi l'esprit derrière la danse à savoir le faite d'aller danser dans la rue, etc. Ca me parlait énormément. Tu sais, on a eu des hauts et de bas avec la justice. Là, c'était une occasion de contrer tout ça par mon art, par la danse. Nous les provoquions en dansant.

- Pourquoi dans la rue et pas dans une salle aujourd'hui?

-Parce qu'il n'y a pas l'atmosphère que tu retrouves dans un endroit public. Il y a une série d'éléments qui sont spécifiques dans l'espace public.

- Peux-tu citer ces raisons?

- Le partage, les passants et l'atmosphère du lieu, etc.

Penses-tu que ton art est bien perçu?

- Je pense que nous ne sommes pas désiré dans l'espace public. C'est peut-être vrai que nous nous approprions les lieux et que certains peuvent considérer cela comme une sorte de révolte. Mais au final, nous ne faisons que danser. La danse, ça se pratique n'importe où. Dans la gare, je danse. Dans mon salon, je danse. Le passant, lui qui ne danse pas forcément, fait ce qu'il veut aussi dans la rue sauf qu'il fait un usage différent des lieux.

- Explique toi?

-Par exemple, le passant ne fait que passer dans la rue. Il se sert rapidement du mobilier, s'assoie et fume sa lorsqu'il attend le bus ou le train. Nous les danseurs avons un usage différent, mais plus fort de ces espaces publics. L'espace public n'est que partiellement utilisé par les habitants et lorsque nous, sommes capables de leur montrer qu'on peut danser dans une gare et faire quelques choses de différent, ça les surprend et ça paraît incompréhensible, dérangeant. Au jour d'aujourd'hui, je prends surtout plaisir à danser dans les lieux qui ne sont pas prévu pour la danse ou illégale. Pour moi, c'est comme une sorte de clin d'oeil à la société. Ensuite, c'est parce que j'aime danser, tout simplement. La rue, tu y fais ce que tu veux, on se comprend ? Il n'y a pas de lieu ou de limite pour danser.

- Je suis un peu du même avis que « Cali ». Nous avons du mal avec ce qui est réguler, claire et définis, le légale et le contrôle. On fait ça de manière spontanée dans un endroit libre qui reflète un peu notre ouverture d'esprit aussi, je pense.

-Oui, clairement et ça qu'on aime ! (ton excité). Comme les gens considère en grande partie le hip-hop comme commerciale, mais qu'ils ne connaissent pas forcément l'aspect réel de la pratique est aussi l'une des raisons pour laquelle nous sommes retournés à la gare. Pendant toute une période, nous avons eu une salle. Mais

malgré ça, nous retournions dans la gare. Aujourd'hui, avec la salle de Bressoux par exemple, je n'ai pas forcément envie de m'entraîner comme à la gare. Il n'y a pas cette magie qu'on peut trouver à la gare du palais et le seul truc pour relancer cette pulsion en moi, c'est de retourner à la gare. C'est comme ça que je réalise que lorsque je danse dans la rue, je ne produis pas de la même manière.

- C'est ça le hip-hop. C'est né dans ce contexte. Des endroits délabrés et détruit utilisé d'une toute autre manière par les danseurs de l'époque. C'était ça ! Dans ce lieu, il y a une magie et quelques choses que tu ne peux pas sentir avec tes mains, ta bouche ou ton nez. Il y a un passé, des générations, des souvenirs et des images. Je ne peux pas t'expliquer ça, il faut le vivre. (il sourit)

- Une sorte de magie du lieu?

- Oui. Il y a l'énergie de tout le monde. Ceux qui viennent danser ou ceux qui sont simplement de passage. Il y a une certaine affluence du lieu qui nous plaît vraiment bien.
- Moi, je n'irai pas dans une salle au vu de ces espaces. Le passage est quand même un élément fort important pour nous. Cela veut dire que par l'intermédiaire du passage, il peut se passer pleins de choses du point de vue du danseur comme le spectateur. Il y a des regards et des réactions, tu vois ? Une certaine énergie d'ensemble.

- Ressens-tu la même chose ailleurs ?

-De manière générale, nous aimons beaucoup les lieux où il y a du monde. Mais comme nous ne pouvons pas aller partout, nous ne retrouvons pas forcément les qualités du palais ailleurs.

- Une anecdote à me raconter à ce sujet?

-En fait, notre pratique à la gare du Palais est plus ou moins légale, mais sans l'être. On a pas d'autorisation de manière officielle. C'est l'endroit où on nous embête le moins. À la galerie St Lambert par exemple, ce serait fort différent.

- Explique toi?

-Les galléries Saint-Lambert sont beaucoup trop sécurisée. Une fois, nous avons tenté d'aller danser sur place mais l'intervention des agents était pratiquement instantanée. Nous avons même pas eu le temps de retirer notre veste ou poser le baffle. Cela les a fortement dérangé alors que d'autre passant venaient nous observer et prendre des photos. Je pense que le fond du dérangement, hormis le « bruit », est économique avant tout.

Que veut-tu dire par économique?

- Je pense qu'ils estiment qu'on peut entraver l'accès aux commerces ou encore, faire peur. Imaginez-vous un instant, vous positionnez devant une boutique x ? Certains sont même déjà venu nous dire que l'on faisait fuir les clients et donc, la consommation.

Que penses-tu des évènements organisée par la ville de Liège ?

- C'est peut-être vrai qu'elles organisent des évènements. C'est vrai que vu de l'extérieur, on peut trouver ça plutôt cool puisque ça donne une micro image de notre pratique à d'autres. Mais par rapport à ce que nous vivons en parallèle, nous nous posons beaucoup de question sur l'accessibilité réel à la pratique « originale ». On t'accepte là où s'est clairement délimité et définit avec des autorisations, mais pas l'inverse.

Que penses-tu des autorisations ?

-Finalement, ça ne change pas grand chose. Les faits sont là. Nous dansons là où bon nous semble. Si un lieu pose des problèmes, nous en trouvons d'autre.

- Estimes-tu que ça ne changerais rien ?

-En fait, je pense qu'on a besoin d'être dans le besoin. Donc le besoin d'être dans le besoin d'espace qui ne sont pas vraiment autorisé ou illégale, si tu préfères. Nous ne cherchons pas à ce qu'on nous apporte tout sur un plateau.

- As-tu pris goût à cette illégalité?

-Je n'y ai jamais réfléchi, mais indirectement, je pense que oui. Je pense que mon corps ou mon esprit à besoin de ça. On pourrait éventuellement en sortir, mais il faut que ce soit bien fait et dans de bonnes conditions.

- Qu'entends-tu par « bonnes conditions »?

-Quelque chose qui nous rappel la rue : ses espaces publics et son atmosphère.

Peux-tu nous en dire plus ?

-Il faudrait un endroit qui nous rappèle l'atmosphère qu'il y a dans la rue, c'est-à-dire, le contact avec les passants et un espace « libre » que l'on pourrait s'approprier et partager avec d'autres pratiques. Auparavant, nous avions une salle qui se rapprochait légèrement de ce concept, même si pas totalement puisque nous étions sous-terre.

- Comment le décris-tu ?

-C'était un local qui était totalement public. Cette salle était une sorte de prolongement de l'espace public. Les gens venaient et prenaient place tout en nous observant.

- Où était-il?

- C'était le local situé dans le sous-sol de la gare du palais. Il nous avait été légué avec autorisation de la SNCB, car notre présence dans les espaces de passage et d'attente dérangeait. Donc, ils nous ont livré cette " cage ". (ton ironique)

- Quand est-il aujourd'hui?

- Aujourd'hui, le local appartient au Cadran. Ils l'ont racheté pour y organiser des soirées. Maintenant nous sommes à nouveau dans les espaces de passage de la gare du palais. Donc, pour revenir à la question du local, ce serait un local où le passage se fait dans les mêmes conditions que le local que nous avions précédemment parce que privatiser le lieu séparent beaucoup les groupes aussi.

- Expliquez-moi?

- Les salles privées, jadis, étaient fréquentée par des groupes différents. Donc, le danseur d'un groupe x ne s'aventurait pas forcément dans la salle occupée par d'autres groupes, etc. C'est souvent ce qu'il se produit lorsqu'on se procure des salles privée. Dans le privé, il y a une concurrence et une forme d'autorité qui pose problème, mais dans la rue, tout s'efface. De toute façon, la question ne se pose plus aujourd'hui puisqu'il existe deux salles : « Bressoux-Haut » et l'école « HELMO ». Dans la rue, nous sommes tous sur un même pied d'égalité puisque l'espace public est pour tout le monde. Il y a une énergie positive dans ce partage du « spot ». Il y a des gens de bonne humeur, positifs et qui vont dégager cette énergie au passage, en nous observant. C'est sur la base de ces émotions, de ces imprévus que nous créons nos chorégraphies par moment. s'inspire du lieu et de son énergie. À quoi bon s'isoler dans une salle?

- Moi pour ma part, je ne dansais pas dans la rue en Russie. Je n'ai donc pas la même expérience que mon époux. Nous étions toujours dans une salle que l'on se procurait par l'intermédiaire de personne. Quand nous sommes arrivé dans la gare, c'était un peu compliqué pour moi. Le changement de la sale à la rue est radical, tu le sens. Par contre, avec le temps, tu y prends goût.

- Est-ce que la rue t'as apporté quelques choses dans ta danse ?

- Oui. Mon rapport aux publics à radicalement changé. Ce que « Cali » a cité tout à l'heure (Le passant, les regards etc...) jouent énormément. Ca t'apporte du bien. Lorsqu'une personne passe à côté de toi, tu le sens. Il y a un moment de partage, sans même en avoir un, tu comprends ? Même si on ne les voit pas, ils nous regardent et mon corps est touché par ça.

- Comment se déroule une soirée typique d'entraînement à la gare ? Quels sont vos outils, votre support ?

- Nous prenons notre baffle et faisons attention à ne pas oublier la rallonge parce que les sources d'alimentations électriques sont hautes. Il arrive que le baffle se décharge et que le câble ne soit pas suffisamment long pour aller recharger depuis la prise qui se situe pratiquement au plafond. Même avec les prises ça se complique avec le Sécurail par moment ! (il rit)

- Penses-tu qu'il y aille une forme de rejet ?

- Concrètement, je ne saurais pas te dire si c'est uniquement pour les danseurs. Je pense que c'est pour tout le monde en général. En attendant, nous sommes à la gare du palais depuis très longtemps et les anciens, qui sont aujourd'hui nos grands frères, étaient à la gare avant même l'emplacement actuel des prises. Elles ont peut-être volontairement été placées en hauteur, je n'en sais rien.

- Une autre anecdote à ce sujet ?

-Je me souviens de l'époque où nous dansions dans la galerie Cathédrale et que certains commerçants positionnaient du mobiliers ou des panneaux publicitaires pour nous empêcher de danser dans la galerie.

- Comment réagissiez-vous?

- Bon à l'époque, on était un peu violent. (Il rit). On déplaçait leurs panneaux et meubles. Mais on se faisait rapidement viré deux minutes après par la police.
- Les policiers sont arrivés et ils nous ont parlé de trouble de l'ordre public. Apparement, notre musique allait trop fort et nous risquions de mettre les passants en dangers. Ce sont des choses qu'ils sont venus nous dire. Par les mouvements parfois brusques que nous travaillons, ils estiment que nous pouvons blesser les passants. En réalité, ça n'arrive jamais. Par erreur, il m'est déja arrivé de toucher un petit en évènement. Je l'ai balayé très fort, j'ai eu très peur.

- Quels sont les types d'endroits que vous privilégiez ? Les éléments auxquels vous faites particulièrement attention ?

- Comme je t'ai dit tout à l'heure , je pense que l'important, c'est le passage et l'énergie du lieu. Après, la qualité du sol est essentiel. Au vu de nos mouvements de sol, la praticabilité du sol est l'une des choses les plus importante. Si tu n'as pas le sol, ce n'est pas facile. Imaginez-vous danser au sol sur du tarmac ? C'est très compliqué. Je l'ai déja fait, mais dans ce cas, j'adapte mes mouvements et ne descends pratiquement pas au sol.

- Que penses tes proches de ta pratique « de rue » ?

- Ca a été difficile au début. Pour commencer, j'ai eu des petits conflits avec les parents. Ils ne comprenaient pas forcément ce que c'était ou ce que ça signifiait. Alors, danser dans la rue était encore un débat bien plus compliqué. Ils ne comprennent pas forcément pourquoi je ne paye pas pour avoir accès à des cours de danse dans une vrai école de danse. À mon époque, c'était pas fort enseigné. Les gens autour de moi ne comprennent pas pourquoi je bute la dessus et pourquoi ça m'attire.

- Comment le vis-tu?

- Pour moi, c'est important. On m'a toujours dit de faire les choses différemment. Tout le monde s'approprie l'espace à sa manière. Moi, je le fais à ma manière. Je ne me vois pas différent du passant. Moi ça me rend vivant et encore plus qu'un passant. J'ai l'impression de contribuer à quelques choses dans la ville.

- Un sentiment d'existence ? De contribution à la dynamique de la ville?

- En quelques sortes, oui. La dynamique d'une ville ne se fait pas uniquement par la marche à pied, à vélo ou en voiture. Elle se fait aussi par ce qu'on fait dans les espaces.

Le problème des gens aujourd'hui, c'est qu'ils sont super réguliers et lorsqu'ils sont surpris par de l'imprévu, ça les interpelle et les choques.

-Dans les salles justement, cette régularité ne nous plaît pas. Dans la gare, tu retrouves des danseurs qui s'y rendent par amour et passion. Qui sont de passage et qui s'arrête pour converser. Il n'y a aucune forme de pression et notre présence ou absence ne doit pas se justifier. Dans les salles, bien qu'elles soient déja éloignée du centre-ville, tu retrouves des gens qui y viennent par obligation. Une fois que tu te procures une salle, ta présence doit être régulière puisqu'à l'inverse, c'est une perte d'espace

pour les gens qui te la prête. Il y'a un côté humain qui est fort différent.

- Voilà. L'espace public, c'est aussi l'échange et le partage.

- Un côté humain qui n'est pas celui de la rue?

- Exactement. Quand j'enseigne aux plus jeunes dans la rue, c'est comme si c'était naturel. Par contre, dans une sale, j'enseigne pour de l'argent et donc par obligation. Dans la rue, ça semble tellement normal d'expliquer, de parler ou d'échanger. Dans la salle, les gens ne te parlent même pas. Ce sont des machines qui n'ont que deux heures pour s'entraîner et donc pas de temps à perdre. Dans la rue par contre, on peut rester cinq heures si on le souhaite. Il n'y a pas de restriction.

- Dans tous les cas, je vous remercie énormément d'avoir accepté cette entrevue.

- Y'a pas de quoi!

Retranscription de l'interview de « Base » et « Zo » danseur provenant de Verviers, en date du 12/02/2019.

- Bonjour. Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour avoir accepté cette entrevue. J'entreprends mon mémoire de fin d'études sur la thématique de l'appropriation des espaces publics par les danseurs hip-hop, car ce sujet m'a toujours passionné. Dans le cadre de plusieurs voyages, j'ai pu remarquer que ce phénomène urbain est omniprésent dans les villes. C'est ainsi que j'ai décidé d'enquêter sur le sujet. Il s'agit principalement de parler d'architecture, de l'espace publics en général et non pas sur le rapport esthétique de la pratique. Pourquoi danses-tu là et pas ailleurs ? Pourquoi commencer ? Comment es-tu venu à la danse ? Etais-ce une initiative personnelle, ou un mouvement de groupe ?
- Moi, je m'appelle « Base » ou « Jungle Base » dans le milieu du break. Je danse depuis 2003 et j'ai découvert le break parce que mon grand frère était à l'école avec un danseur hip-hop. C'est donc comme cela que j'ai moi-même été initié à ce mouvement. La personne en question s'appelait « T-cut ». Il est donc venu une fois chez moi, et c'est là que j'ai vraiment senti la flamme en moi. Il avait pas mal de mouvements impressionnants. Et c'est donc avec mes yeux d'enfant de 8 ans que j'étais émerveillé quoi... C'est lui qui m'a donné cette envie de faire du break. À partir de cet instant, j'ai commencé à fréquenter les danseurs hip-hop, notamment du côté de Spa, et je suis très rapidement rentré dans le mouvement car j'étais plutôt physiquement en forme et la dynamique voir l'énergie que dégageait ce type de danse me correspondait plutôt bien. Un second danseur appelé « Buster » m'a également influencé. Petit à petit, nous avons suivi ces personnes jusqu'à la rue. Par la suite, j'ai rencontré « Zo », ici présent.
- J'ai plus ou moins commencer la danse pour ces mêmes raisons. Il faut savoir que tout a commencé avec le graffiti pour moi. Donc, j'avais déjà un certain goût pour l'illégalité et le défis. Par la suite, lorsque j'ai intégré un groupe de danse hip-hop, c'est par

cette manière de s'approprier certains espaces que je me suis senti " dans la même idée".

- Quelle sont vos premières expériences dans l'espace public ?

- Nous avons commencé à aller danser devant l'ancien Delhaize de Spa. Il y avait une petite galerie.

- Pourquoi là-bas?

- En gros, on allait là-bas parce qu'on n'avait déjà pas spécialement de sale et à la maison c'était beaucoup trop petit. De plus, il nous fallait un endroit suffisamment correct pour pouvoir nous frotter au sol faire nos mouvements et autres. Donc, étant petit, c'était plus une question de manque de moyens, de la nécessité. On veut danser, on n'a pas d'endroit où danser et on va se créer cet endroit dans les lieux les plus accessible, c'est à dire, l'espace public.

Uniquement?

- En tant qu'enfant, c'étaient les raisons pour lesquelles nous y allions, oui. Mais pas seulement.

- Explique toi?

- Il y avais aussi cette idée d'exploration, tu vois ?

- Explorer l'espace ?

- Oui, voilà. Nous montions sur les toits où nous avions uniquement 3 m². Des toits de garage, dans les bâtiments, etc. On s'aventurait un peu partout.

- Quel but ?

- Explorer, pouvoir trouver un endroit pour pratiquer ce qu'on faisait.

- Pourquoi cette transition soudaine entre la nécessité d'avoir un espace et puis l'envie soudaine d'explorer l'espace?

- Je te dirai que plus l'endroit en question avait été difficilement trouvé, plus notre production chorégraphique était flambante du faite que nous l'avions obtenu difficilement. C'est vrai, qu'est-ce qu'on foutait sur des toits pour danser?

- Un goût pour le risque?

- C'est risqué, oui. Et c'est ce vers quoi nous allions petit à petit. Lors de mes débuts, je ne pouvais pas mesurer ou comprendre ce qui me poussait à aller dans ces espaces si ce n'est qu'on n'avait pas de sale. Mais progressivement, on a pris goût de ce côté illégale.
- Dis autrement, on était petit et donc, pas en mesure de se dire "je loue une salle" ou de faire la démarche pour en obtenir une. Donc, c'est l'espace public qui s'est offert à nous et qui paraissait comme la solution la plus logique et accessible.

Où en êtes-vous au jour d'aujourd'hui ? Ressens-tu toujours cette nécessité de danser dans l'espace public ? Si oui, pour quelle raison ?

- Je dois dire que la nécessité de danser dans la rue est toujours là pour la simple raison que c'est la liberté que t'offre ces espaces. En réalité, dans une salles, tu as des horaires assez restreint que tu te dois de respecter. Tu dois respecter ton accord, ta caution. Tu dois encore faire toutes ces démarches pour obtenir ces salles.

-Tu as aussi ces personnes qui dirigent ces salles et qui les contrôle. Cela restreint nos démarche plus spontanées. Ca peut également créer du conflit.

- Dans quel sens?

- Il y a comme une forme de redevance envers celui qui ouvre la salle. Dans l'espace public, tu es juste là. Tu ne dois rien à personne.

- Bref, ce sont des responsabilités qu'on a pass envie d'assumer au vu de la liberté que représente notre danse et la culture hiphop en général. Ces ensembles de règles viennent restreindre notre liberté.

Quels sont, selon vous, les points positifs de l'underground ?

- Tu y vas quand tu veux. Tu amènes ta musique, tu danses et tu t'appropries cet espace pour danser, pour exercer ton art. Tu ne recherches ni un établissement officiels, ni un support financier pour ton art.

- Et au jour d'aujourd'hui?

- Pour le moment, je suis à Verviers. Il y a certains soirs, lorsque je m'ennuie la nuit, ou j'ai envie de danser. Ainsi, je prends mon baffle et je vais à la « Galerie des deux places » où je vais rencontrer un ensemble d'autres danseurs sur Liège. Par moment, je vais aussi à proximité des quais en Outremeuse. J'aime cette dynamique, cette atmosphère.

- Quelle est cette atmosphère dont tu parles ?

- La dynamique de la ville. Je pense qu'elle joue un rôle important dans ce qu'on entreprend. As-tu déjà prêté attention à nos mouvements ?

- C'est impressionnant.

- Oui certe, mais c'est la dynamique de la ville que nos danses expriment. C'est donc logique que nous partions puiser ou recharger cet esprit dansant, dans les lieux qui sont adéquats ou qui le représentent le plus.
- Quand tu regardes, se sont des mouvements qui défie quand même beaucoup de chose. Ce n'est pas donné à tout le monde. Ca demande de la réflexion et du temps. On l'associe généralement à la délinquance, à l'immigration. Elle fait un peu peur. Certe, plus aujourd'hui puisqu'elle quand même en grande partie été enseignée.

Y'a une mauvaise image qu'elle traîne quand même depuis pas mal de temps.

- Qu'entendez-vous par « alimenter de cette dynamique des lieux » ?

- De base, tu es dans un espace qui n'est pas prévu pour ça. Deuxièmement, tu es en interaction constante avec les passants puisque nous sommes quand mêmes dans des lieux de passage. On te regarde, ou pas. On vient te poser des questions. Il y a une interactions constante. Et c'est pour ça que pour rien au monde, je remplacerai un espace de gare contre une sale.
- Il y a toute une énergie autours et toi, tu t'imposes. Tu dévies parfois le trajet des passants.

- Et que pensez-vous de cela?

- Dévier leurs trajets, c'est un grand mot. Pour faire simple, je te dirai que tu créer évènement dans un lieu de passage quoi. La personne s'arrête ou non. Elle te regarde ou non. Au final, on agresse personne.

-Moi, c'est ça que j'aime. C'est le fait que par rapport à ces événements, le rapport visuel qui se créer entre le passant et le danseur fait que j'adapte aussi mes mouvements par rapport à ça. C'est comme un jeu de fréquence. Plus la fréquence est bonne, plus je me déchaîne.

C'est de l'affirmation de sois.

- Expliquez-vous?

- C'est-à-dire que tu t'appropries un espace et les gens sont obligés de dévier un peu leur chemin pour passer à côté de toi parce que tu danses. Il y a vraiment une dimension d'affirmation.

- Un sentiment de révolte?

- Je ne sais pas si je peux vraiment te parler de révolte. En tout cas, si tu prends depuis le point de départ, la raison pour laquelle nous sommes là est déjà un peu révoltante voir provocante pour toutes les raisons que je t'ai cité. Mais pas forcément envers les passants. Là, c'est plus de l'interaction. Maintenant, si nous sommes pas désiré par un passant, notamment le Sécurail... (il rigole) ; Nous n'hésitons pas non plus à nous "révolter".

Expliquez-moi?

- Je me souviens d'une fois où nous avions dû quitter, pour la 30^{ème} fois, la gare du palais. Alors je me suis mis au sol et j'ai continué à danser comme s'ils n'étaient pas là. C'est alors en plein mouvement qu'ils ont tenté de m'arrêter. Le souci, c'est qu'ils avaient peur de mes mouvements parce qu'ils étaient rapides.

- Tu disais que tu t'affirmais?

- Oui, voilà. Je m'affirme à travers ma passion, la danse, et aussi au travers du hip-hop. Le faite que je fasse du hip-hop, ça a aussi une importance parce que quand je fais du hip-hop dans la rue dans une situation d'appropriation, dans ma tête ou dans ma perception des choses, ça traduit aussi l'histoire du hip-hop qui s'expriment à travers moi. Je dis vraiment ça en le pensant. En tant que danseur hip-hop, j'ai vraiment l'impression que je perpétue cette tradition qui vient d'Amérique. Donc, quand je m'approprie l'espace, je le fais avec une attitude et je m'inscris dans ce mouvement.

- Aujourd'hui, comment décrirais-tu ton attitude envers la pratique entre la transition de ton enfance et ton adolescence ?

- En réalité, en tant qu'enfant, tu ne réalises pas forcément ce que tu fais. Tu le fais quand même. C'est très authentique. Aujourd'hui en tant qu'adulte, je me retrouve à faire ce que je faisais déjà lorsque j'étais enfant, mais avec une conscience d'adulte. Mais le fond et la dynamique sont le même. C'est-à-dire qu'il y a un truc qui me passionne. J'ai envie d'en faire donc je vais au premier espace qui s'offre à moi. Y'a un truc qui te « drive », qui

te pousses que ce soit légale ou non. Si je n"ai pas envie d'aller devant la cathédrale, je vais au palais. J'ai le choix d'aller où je veux.

- Une chose qui est un peu paradoxale de nos jours pour revenir à ta question de l'enseignement du hip-hop.

- Explique toi?

- Pour faire simple, c'est comme un oiseau, il n'est pas fait pour vivre en cage. (ironie) Ce que je veux dire, c'est que de base, le danseur hip-hop crée son espace. Aujourd'hui, on lui dit de danser là, ou ailleurs. Ca tue le concept. Il n'y a plus ce côté d'exploration que « Base » expliquait tout à l'heure. On choisit un endroit et on danse, that's how it is. ("Voilà comment c'est")
- En fait, c'est lui enlever sa nature profonde, sa spontanéité.
- Avez-vous des critères de sélection de ces lieux ? Pourquoi certains espaces et pas d'autres ? (je leurs tend la cartographie des lieux d'occupation des danseurs hiphop liégeois)
- Bien, je pense que la visibilité est importante. Cette réaction aux passants que nous avons abordés précédemment. Ces espaces sont quand même choisis pour cette raison, entre autres. D'ailleurs, ta carte exprime cela.

Comment?

- Elles sont essentiellement situées dans le centre dans les lieux de passage. On pourrait aller dans un lieu plus isolé ou en retrait. Mais c'est systématiquement dans le centre que nous cherchons. Je pense que c'est ce que tu disais précédemment. La dynamique du lieu est aussi liée au passant. C'est marrant et cool que tu ailles marquer les lieux où on danse quand nous allons à Liège! C'est ça que nous aimons. C'est logique, comment pourrions-nous nous affirmer ailleurs que le centre-ville?

⁻ Ce n'est pas tout. D'autres éléments rentrent en compte.

- Peux-tu me les citer ?

Ta carte me plaît énormément. Tu vois ces lieux que nous ne fréquentons plus ? C'est quand même pour des questions de sécurité de la galerie.

- Qu'est-ce qui pose problème ?

- Le souci, c'est que les lieux sous haute surveillance comme la médiacité ou les galléries place St-Lambert sont très difficilement accessible pour nous. Nous serions forcés de partir dans les minutes à venir.
- La gare du palais, finalement, est ce lieu en retrait pas forcément isolé ou sans sécurité mais accessible pour nous. Elle est dans le centre sans l'être si tu veux. On est sous-terre (il rit avec « Zo »). Je pense que c'est aussi pour ces raisons-là que nous allons plus rapidement là-bas qu'ailleurs.
- Pourtant, cela n'empêche quand même pas les contrôles des agents Sécurail, certe. Mais c'est plutôt cool.

Que savez-vous à propos des galeries de la cathédrale ? Pourquoi n'y allez-vous plus ?

- La présence des commerces pose problèmes. Selon eux, nous effrayons les passants et bloquons l'accès aux commerces. Ce qui est étonnant, c'est que nous avons déjà été payés pour représenter certaines de leurs marques. Mais lorsqu'il s'agit d'un entraînement de notre propre initiative, ça gène. Je pense que c'est pour ça que nous avons été contraint de quitter cette galerie.
- C'est limite contrôlé, tu sais ?. Ils nous prennent et nous placent là où ils le souhaitent.

- J'ai beaucoup d'amis qui font du graffiti ou du skate-board par exemple. C'est la même chose. On va légaliser un mur pour aller y faire une fresque. Le skate parc bien en retrait du centre donc ils sont eux aussi amenés à s'approprier l'espace au final. C'est du contrôle culturel.

- C'est-à- dire?

- Certaines choses sont plus valorisées que d'autres. C'est la culture dominante. Ces types de danses sont moins valorisés parce que ça vient de la rue. Je pense qu'ils cherchant à contrôler ça, ils ne veulent pas forcément le mettre en valeur ou du moins, comme nous le voudrions nous. Nous sommes obligé de s'imposer puisqu'il n'y a pas forcément d'institutions qui t'apprennent à danser dans la rue. Ce serait absurde. Et finalement, c'est ce qui fait la force du hip-hop, c'est que c'est quelque chose de spontané et authentique. On se donne nous-même la possibilité d'être vu et parce qu'on n'a pas d'autres opportunités. Donc, si tu te places du point de vue de la culture dominante, c'est n'est pas évident. Ils vois ça comme des pestiférés qui tentent de se faire voir même si ce n'est pas la visibilité que tu cherches à donner.

- Saviez-vous que danser dans l'espace public requièrent un permis auprès de la commission « C.A.R » de Liège (commission des artistes de rue)?

- Oui. Comme je t'ai dit. Tu connais ma réponse à ce sujet. Payer ce permis va à l'encontre de ce que je fais.

D'autres critères qui rentre en compte dans la sélection du lieu ?

Le sol! Quand même assez important au final. On pose nos mains et nos têtes à terre.
 Donc, c'est aussi pour cette raison que les opportunités sont restreintes. Ensuite,
 lorsque le lieu est validé, les autres danseurs s'y rendent également.

- Pourquoi privilégiez-vous des éléments que vous ne retrouvez pas forcément dans cette galerie commerçante puisqu'elle est assez déserte et en faillite ? Quelle visibilité ? Quel passage ?
- Détrompe-toi, on ne nous embête pas trop parce que les commerces sont fermé, c'est vrai. Mais la galerie est quand même fort fréquentée. Tout le monde, quasiment, l'emprunte puisqu'elle ressort à la « Place du Martyre », de l'autre côté de la place.

- Communiquez-vous souvent entre danseurs ?

- Bien sure. Nous sommes une petite communauté de danseurs hip-hop. C'est par l'aide des autres danseurs que nous identifions des lieux. Certains nous racontent les problèmes auxquels ils ont été confrontés dans tel ou tel lieu. Ainsi, on sait mesurer s'il y a des agents, si c'est possible ou non de danser.

- Que pense votre entourage?

-Ecoute, à 25 ans, je t'avoue que ça pose un peu des questions. C'est vu de manière très « underground » et illégale mais y'a aussi beaucoup de gens qui réussissent dans la danse aujourd'hui. Mais ce ne sera tout de même jamais vu comme une carrière prestigieuse. Ce sera toujours vu comme quelque chose qui vient de la rue, un truc d'outsider.

Dans ma famille, c'est un peu vu comme ça. Mais je pense aussi que parmi tout les gens qui sont ouverts d'esprit, il y a aussi une certaine compréhension. Je danse quand même depuis 16 ans, et je pense que ce qu'on fait, c'est quelque chose de grand aussi. Les gens en général ne minimisent pas forcément notre art, mais les institutions oui. Elle véhicule une fausse image. On essaye de rendre quelque chose de '' sale'' un peu plus propre quoi. Le fait est que le côté « underground », ou « danse de rue » dérange encore un peu. C'est-à-dire que même les gens de mon entourage ne vont pas forcément m'identifier à ça. Selon eux, je suis d'abord Base, l'étudiant en langue même si cela fait presque 16 ans que je

danse! T'imagines? J'ai un fond urbain, et ce, depuis toujours. J'aime la ville, ce que je pratique exprime la ville. En tant qu'urbain, je pense que c'est ce à quoi prête aussi l'espace. Il n'est pas seulement le lieu de passage pour ne citer que l'exemple de la danse hip-hop.

- Un espace qui se prête à plusieurs choses ?

- Oui, les arts urbains aussi. Je trouve que c'est même mieux ainsi. Regarde nos rues. Je sais que tu es étudiant en architecture, donc parlons espace. As-tu vu le nombre d'espaces privé où on pourrait danser ?

-Par exemple, la gare du palais est un lieu glauque. À partir d'une certaine heure, tu n'y retrouves plus grand monde. As-tu déjà pris la peine de mesurer la dimension de ses espaces ? Un guichet, deux ou trois machines à café. Un espace d'attente ridicule au vu de la dimension du sous-sol. Finalement, nous n'occupons qu'une portion de cet espace de passage.

- Comment se déroule l'une de vos journées typique lorsque vous partez danser dans la rue?

Tu prends ton baffle, ton mp3 et de l'eau. Tu arrives dans le lieu préalablement repéré, sauf pour ceux où nous avons l'habitude d'aller. Ensuite, par rapport aux nombres de danseurs qui s'y trouvent, et le type de lieu dans lequel nous sommes, on ne va pas forcément mettre la musique au maximum. C'est le vivre ensemble. L'entraînement commence par un échauffement assez poussé. Ensuite, nous passons alors au « freestyle » ou au « cypher ». On échange énormément entre nous, mais aussi avec les passants. On apprend des choses aux plus jeunes. On reçoit des danseurs qui viennent de Bruxelles et autres. Ensemble de choses que tu ne retrouveras jamais dans une salle!

-On use l'espace à notre manière. Le passant passe, le danseur danse. Et c'est ainsi. Nous sommes libres d'exploiter cet espace différemment. J'aime quand on peut faire plusieurs choses dans un

espace. Chez moi, le salon peut devenir mon petit espace d'entraînement lorsque je bouge le canapé ou mon atelier de peinture.

- Je pense qu'on se rend mieux compte de la flexibilité de ces espaces par rapport à d'autres. Lorsque je regarde le parterre des gares en général, je ne peux m'empêcher de penser qu'il ferait un véritable espace d'entraînement. Je me demande systématiquement les mouvements que je pourrais y produire.

-Mesure un peu la largeur de ces espaces de passages ? Les hauteurs ? On ressent cela lorsqu'on danse. Que peut ressentir le passant lorsqu'il balaye cet espace de son oeil ? Il doit bouger, sauter, toucher le so et le plafond si possible ! (nous rigolons tous ensemble).

- Précédemment , vous me disiez que votre démarche dans l'espace est similaire à celle du tagueur, pourriez-vous m'en dire plus ?
- La production du graffeur, par un geste du bras, est sur le mur. Elle reste gravée jusqu'à ce qu'elle soit nettoyée. Dans le fond, c'est similaire avec la danse. La danse est un geste aussi. Tu ne le vois pas forcément, mais ils sont là, dans le temps.
- Dans tous les cas, je vous remercie énormément d'avoir accepté cette entrevue.
- Y'a pas de quoi!

Retranscription de l'interview de « Narko », « Buster » et « Xtophe » danseurs provenant de Liège, en date du 11/04/2019.

- Bonjour. Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour avoir accepté cette entrevue. J'entreprends mon mémoire de fin d'études sur la thématique de l'appropriation des espaces publics par les danseurs hip-hop, car ce sujet m'a toujours passionné. Dans le cadre de plusieurs voyages, j'ai pu remarquer que ce phénomène urbain est omniprésent dans les villes. C'est ainsi que j'ai décidé d'enquêter sur le sujet. Il s'agit principalement de parler d'architecture, de l'espace publics en général et non pas sur le rapport esthétique de la pratique. Pourquoi dansez-vous là et pas ailleurs ? Pourquoi commencer ? Comment êtes- vous venu à la danse ? Etais-ce une initiative personnelle, ou un mouvement de groupe ?
- On m'appelle « Narko » dans le milieu du hip-hop. Je suis actif depuis plus 15 ans dans le milieu. Je ne te donnerai pas mon âge (ton ironique) car ce n'est pas ce qui compte. J'ai commencé le hip-hop par l'intermédiaire de connaissance, mais aussi de la ville.

- Comment l'as-tu découverte dans la ville ?

- Etant petit, je me souviens être passé plusieurs fois par la gare du palais et avoir vu des danseurs dans la gare. Je te parle de ça dans les années 95. La première fois, c'était le coup de foudre. J'ai commencé à expérimenter ça dans les quelques salles où ma mère m'emmenait, car la gare c'était un peu plus chaud. Par la suite, j'ai commencé à me rendre vers les lieux " plus risqués "on va dire. Je dirai que le hip-hop était quelque chose qui devait se présenter à moi, tout simplement. Tu accroches ou tu n'accroches pas. Nous avons certainement accroché le côté esthétique de la pratique dans un premier temps. Par la suite, c'est lorsque tu commences à comprendre les valeurs qu'il y a dans la culture que tu tombes de plus en plus « dépendant » du hip-hop.

Le hip-hop serait une forme de dépendance pour toi ?

- Bien sûr. Il faut comprendre que ça fait 15 ans ! Je suis à un âge où la plupart de mes amis sont mariés et ont des enfants. Moi ? Je danse. (il rigole)

Quant à vous?

- Moi, on m'appelle « Buster », j'ai commencé à l'âge de 12 ans en 2004. J'ai aperçu des danseurs hip-hop devant un parvis qui appartenait à une école. J'ai plutôt été frappé par le côté esthétique de la pratique, des mouvements et de la musique en général. C'est à la suite de cela que ces danseurs sont devenu mes meilleurs amis et nous avons entamer un parcours tous ensemble. Je suis un danseur actif de la scène, j'ai pu représenter mon « crew » à plusieurs évènements locaux mais aussi internationaux. J'ai quelques victoires en solo comme en compétition de groupe. J'ai fait l'Allemagne, la France, les Etats-Unis et d'autres pays de l'est.
- « Xtophe » de mon surnom de danseur, je suis dans la pratique depuis 8 ans. C'est par l'intermédiaire de cours de danse que j'ai successivement rencontré des personnes assez active de la pratique. Je les ai ensuite accompagnés dans des événements, les entraînements, mais aussi dans la rue.

- Pourquoi dansez-vous dans l'espace public ? Pourquoi là et pas ailleurs ?

- Danser dans l'espace public signifie beaucoup de choses pour nous. Une sorte de peur, un défi peut-être? Je ne sais pas. En revanche, je pense que ce défi ou notre présence non-désiré dans ces espaces créer une sorte d'expérience avec le lieu et les passants.
 Cela pimente notre pratique.
- C'est bien différent que d'aller danser comme nous faisons occasionnellement dans les lieux en retrait de la ville. C'est un autre challenge.

- Expliquez-vous?

- Par moment, tu cherches des réponses. Tu sens que ça dérange. Alors pourquoi stagner les choses en dansant en retrait et à l'abri de tout regard ? Si je suis content, je l'exprime dans la rue. Si je ne suis pas content, je l'exprime aussi. Aujourd'hui, je cherchais des réponses, je suis allé dans ce type de lieu, quitte à créé des conflits et des interpellations.

- Quelles réponses ? Je ne comprends pas ?

- Il faut savoir que nous sommes dans le milieu du hip-hop depuis plus de 15 ans. On sent que les choses avancent, mais qu'elle stagne sur beaucoup d'autre facette.

- Lesquelles ?

- Je dirai la facette « indésirable » du hip-hop. Tu l'as bien vu. Nous nous sommes faits interpeller par un agent après seulement 5 minutes. Que faisions-nous ? Est-ce qu'on privait l'accès et le passage des passants ? Non !
- C'est tout ça qui créé une sorte de sentiment de peur et qui alimente aussi notre production. Ca lui donne un goût un peu « kiffant ».

- Qu'entendez-vous par là ?

- Pour prendre l'exemple de notre entraînement dans les galeries Saint Lambert, le faite de se trouver dans un endroit qui n'est pas vraiment dédié à ce que l'on fait créer une sorte d'adrénaline propre à la pratique. On se sent dans le délit et risquons de nous faire virer à tout moment. C'est de ce sentiment-là que je parle.
- En fait, ce qui est étonnant, c'est que lorsque nous arrivons sur le lieu, on se sent comme étranger. La magie, c'est que plus on danse et plus on se sent à l'aise dans le milieu. C'est comme si on se familiarisait progressivement avec le site.

- On choisit un peu les « spots » pour l'espace qui s'y prête. Un ami le repère et puis nous arrivons sur le site. Une fois sur place, on mesure un peu la tension. S'il n'y a pas trop de garde, nous restons.
- Je pense qu'on explore aussi avec nos mouvements. Selon le moment de la journée et l'affluence de ces lieux, je pense qu'on adapte notre danse.

- Quels sont les lieux dans lesquels vous vous entraînez aujourd'hui?

- Il y a la salle de Bressoux, sous la propriété de l'asbl « LCB », l'école de danse « IH Danse » à Engis qui nous offre l'une de ses sales les Samedi. Ils organisent également des évènements de temps à autre. Ils donnent essentiellement des cours, etc.

- Uniquement ?

Il existe également la maison des jeunes d'Esneux qui nous offrait régulièrement des salles. Mais ça n'allait quand même pas.

Pour quelle raison ?

- Honnêtement, le problème, c'est qu'on ouvrait la salle et on se retrouvait uniquement avec 4 ou 5 danseurs dans la salle.

Expliquez-vous?

- En fait, les salles que nous nous procurions étaient beaucoup trop éloignées du centre-ville. Nous avons fait plusieurs démarches pour en obtenir dans le centre- ville, mais sans succès.
- Donc, au final, il y avait peur-être qu'un seul jours de la semaine où nous pouvions être 10 ou 15 dans la salle. Les autres jours entre 2 ou 4 personnes.

Nous possédons également une salle à l'école communale de Cheratte depuis 15 ans.

- Qu'est-ce qui posait principalement problème dans ces lieux en périphérie liégeoise?

- Le déplacement. C'est dans la périphérie comme tu dis, ça rend l'accès compliqué.
- Nous avons déjà tenté plusieurs démarches pour obtenir des salles dans le centre- ville par l'échevin et le dossier asbl. Ils nous ont répondu que ce registre était déjà pris.

- Aucune opportunité dans le centre depuis votre parcours dans la danse ?

- À l'époque, la Ville de Liège nous donnait un local - sous la propriété de la SNCB - en sous-sol de la gare du palais. Par la suite, ce local a été racheté par le Cadran. C'est à la suite de ça que nous nous sommes retrouvé à danser dans la gare même.

Est-ce que l'accessibilité explique en partie le choix de la gare du palais ?

Oui, clairement. Nous avons plus facile à aller danser dans une gare. C'est plus accessible, c'est dans le centre, c'est gratuit et c'est ouvert à toute heures. Il n'y a pas de restriction d'heure. Donc, c'est essentiellement ça et la disponibilité du lieu.

Qu'entendez-vous par « facilité d'accès » ?

C'est dans une gare. T'as simplement à prendre le train et tu es déjà dans le lieu de l'entrainement. Même si tu es loin (Bruxelles, Charleroi, etc.) nous nous donnons directement rendez-vous dans la gare. C'est ouvert de 6 h du matin à minuit. En général, on te casse pas la tête. Même si aujourd'hui, c'est encore à vérifier.

Une anecdote à raconter à ce sujet ?

- En réalité, je pense aussi que c'est lié à la période de l'année.

- Le climat?

- Oui, mais aussi la foule dans la gare. Attends qu'il fasse chaud ou que les gares soient plus bondées, et ça recommencera.
- Surtout qu'ici, pendant les deux semaines, ils ont fermé toutes les gares parce qu'ils les rénovent.

- Et l'été?

- En été, tu peux être sûr que si on débarque avant 16 h, nous serons directement interpellés par le Sécurail. Comme il y a trop de " va et viens" au niveau des gares et que les gares sont souvent bondée de voyageurs, ça les dérange.

- Avez-vous souvent été interpellé par le service Sécurail?

- Moi, je l'ai vécu de manière assez fréquente. On s'y habitue. (il rit) Après, ils ont certainement leurs raisons, je ne dis pas.

Expliquez-vous?

- Je pense qu'il stigmatise tout le monde. Globalement, on sait qu'on n'est pas désiré dans les espaces publics et les gares. Ils ont peur du hip-hop je suppose.
- C'est toujours associé à la banlieue, etc.
- Ils imaginent qu'on ne fait que ça de nos journées, en fait. Ce qu'on fait là ne représente qu'une seconde partie de notre vie.

Une double identité?

- Oui, une sorte de double identité. Nous travaillons, payons des impôts et somme responsable comme tout le monde. C'est simplement que nous nous exprimons autrement.
- Il est possible qu'il aille déjà un cas assez problématique avec un danseur en gare. À partir de ce cas, ils vont le stigmatiser et nous l'associer à tous.
- C'est délirant, on ne comprend pas. On est déjà venu nous embêter à de multiple s reprises. Par contre, ils ne font rien au toxico qui viennent fréquenter la gare. À l'époque où nous n'avions plus l'annexe de la gare du palais, les policiers venait nous embêter nous, et pas les toxicos juste à côté. Pourquoi ? Parce que les arrêter, ça voudrait dire faire un rapport sur eux, les incarcérer et ensuite les envoyer en prison, le tout qui va coûter de l'argent à l'état.
- -Avec un danseur, c'est beaucoup plus facile. C'est principalement le guichetier qui appelle le service Sécurail.

Avez-vous une anecdote à me raconter à ce sujet?

- Une fois, il y avait un couple de toxicomane à la gare du palais. Il n'arrêtait pas de venir nous embêter. L'une des femmes nous crachait successivement dessus. Ensuite, le guichetier a appelé la police. Le plus marrant dans l'histoire, c'est qu'une fois la police sur place, ils se sont automatiquement dirigés vers nous. C'est seulement après l'intervention du guichetier qu'ils ont compris qu'il ne s'agissait pas de nous.
- Je pense qu'à l'époque, ils ont reçu un certain nombre de directives. Ainsi, dés que les danseurs se regroupaient dans un endroit, il fallait les éjecter. Je pense que c'est pour cette raison-là qu'ils ont agi ainsi. D'ailleurs, ça s'entend dans certain de leurs propos. On voit clairement qu'ils font ça par pure obligation. Que l'ordre ne vient pas forcément d'eux.

- Pensez-vous que certains apprécie ce que vous faite?

- Clairement. Nous avons déjà eu l'occasion de discuter avec des agents du Sécurail qui nous expliquait clairement qu'ils n'y voyaient pas forcément d'inconvénient dans ce qu'on faisait. Mais les directives viennent de plus haut.
- -Sinon pourquoi ils embêteraient les danseurs dans les gares ? Ca apporte que du positif dans les lieux.

Qu'entends-tu par positif?

- De la gaieté, un côté festif dans ces lieux de passage.
- -Les espaces sont grands. Nous nous mettons toujours dans un coin de la gare de sorte à ne pas entraver le passage des voyageurs.
- Il y a tellement de place dans les gares que tu peux occuper une partie de cet espace sans forcément gêner les passants. Ce n'est pas pour rien qu'on se met à cet endroit-là. Si on se mettait devant les escaliers ou une sortie quelconque, je serai le premier à te dire qu'on gêne les passants. On se met dans un endroit stratégique pour éviter ce genre d'incident. Ainsi, ils peuvent descendre des escaliers et passer tout simplement à côté de nous. Et comme je te dis, ici, ils ne nous embêtent pas encore trop. Dés l'arrivé de l'été, ça commencera à nouveau.
- Moi, je voudrais revenir sur un point que tu citer précédemment sur la présence des danseurs à la gare du palais.

- Bien sûr.

- Beaucoup de danseurs te laisseront entendre qu'ils vont dans la gare pour l'esprit du lieu, ce qui est totalement vrai. L'esprit « underground » est ce qui motive en partie le choix de ces endroits. Mais c'est aussi pour des raisons d'accessibilité et de facilité du faite que le palais soit un peu « sous-terre » comme « Narko » disait tout à l'heure

- -C'est gratuit, on s'y rend quand on veut. Les salles en périphérie liégeoise complexifient la chose.
- À l'époque, lorsqu'on avait une salle de disponible, même s'il fallait faire 1h de bus, nous le faisions. Aujourd'hui, la vie et le travail font qu'on ne peut plus forcément se déplacer à des points aussi éloigné du centre-ville. On a plus forcément le temps.

- Quels sont les lieux auxquels recourt le plus les danseurs liégeois aujourd'hui ?

- Aujourd'hui, c'est l'école communale de Bressoux et la gare du palais.
- D'autres du membre « Prizon Break Rocker'z » ont fait des demandes pour obtenir une seconde salle à Sainte-Walburge puisqu'ils ont perdu la salle de l'école communale de Sainte-Walburge qu'on appelait « Fox 1 ».

- Où situeriez-vous la scène du hip-hop à Liège aujourd'hui?

- Au niveau des évènements, c'est vrai qu'il n'y a pas rien. On a quelques événements (LCB, Battle Of Style, Just Like Music, Battle du Laveu), qui se déroule souvent au même endroit, dans les mêmes salles. De plus, via l'asbl « LCB » de plus en plus de jeunes s'initie à la pratique par les cours de danse. Ca s'est pour la partie « officiel ». Maintenant, dans la rue, tu vois que c'est différent.
- Ce qui est « rue » pose toujours problème. À l'école ça va. En évènement, ça peut aller, mais dans la rue, c'est plus compliqué.
- C'est la mauvaise image de la pratique qui nous colle toujours à la peau. Je ne dit pas que rien n'a bougé au niveau du hip-hop à Liège. Tout le monde ne perçoit plus la pratique de la même manière aujourd'hui. Ce n'est pas comme il y a 10 ans. Par contre, rien n'a changé dans la pratique de rue. Ce qu'ils veulent, c'est prendre ce qui leur plaît de la pratique du hip-hop. Ils vont essayer de cacher toute la partie qui dérange. Regarde bien, avec l'entrée officielle du *breakdancing* au jeu olympique, attend toi au pire. C'est

exactement ça. On créé des évènements d'envergure et de renommée mondiale qui mobilise des milliards à l'image d'une culture qui défend la paix et la fraternité, qui s'exerce avec peu de moyens. Avec les Jeux olympiques, le hip-hop ne sera même plus reconnu en tant qu'art mais en tant que sport. Les modalités vont complètement changer!

- À Liège par exemple, tu as l'évènement Hip-Orgue initié par l'Opéra qui mixe un peu l'ensemble des danses urbaines sur scène. Pour nous, c'est pas ça ce qu'on fait. Les démarches « underground » sont mises de côté. Par exemple, « George » un ami de longe date et fort actif sur la scène du hip-hop avait initié un projet de pratique urbaines « underground » à la Ville de Liège. Après sa première édition, il n'y a plus jamais eu de demande ni d'autorisation.

En tout cas, je vous remercie tous de m'avoir accordé cette entrevue.

- Avec plaisir.

Retranscription de l'interview avec les danseurs liégeois « Marcello », « Dacos », « Selekto », « Yoyo » et « Kriman » en date du 11/04/2019.

Remarques:

L'ensemble des danseurs énoncés appartiennent à un groupe qu'ils nomment le « Prizon Break Rocker'z » constitué d'une trentaine de membres et l'un des groupes les plus actifs et de renommée internationale en région liégeoise. Ces-derniers ont en moyenne 15 années d'expérience dans le domaine et certains en ont fait leurs gagne- pain par l'intégration d'institution tels que l'Opéra ou encore le Théâtre de Liège. D'autres travail à l'étranger dans le domaine de la publicité. Ces-derniers ont prévu d'aller sous le « Pont des Battes » à Angleur où l'évènement « Under The Bridge » prend place.

Suite à un échange de courriels rapides avec l'un des danseurs précédemment interviewer, nous parvenons à obtenir une interview auprès de cinq membres du groupe. Ces-derniers me donnèrent rendez-vous en Outremeuse et c'est avec la voiture que nous nous sommes dirigés vers l'itinéraire. Les danseurs sont très accueillant, de bonne humeur et prenne le temps de m'expliquer leurs points de vues en tant que danseurs actif dans la pratique.

Bonjour. Comme vous le savez, je suis en deuxième master d'architecture à l'université de Liège. J'ai voulu entreprendre mon mémoire de fin d'études sur la danse hip-hop et son insertion socio-spatiale dans l'espace public liégeois. Il s'agit principalement de parler d'architecture, d'espaces publics et semi-publics (gares, parc et galerie) et non pas sur le rapport esthétique de la pratique. Je réalise d'une part des approches sur le point de vue de la Ville de Liège et des services de sécurité, et d'autre part sur le vôtre, en tant que danseurs. Pourquoi dansez-vous là et pas ailleurs? Pourquoi commencer ? Comment êtes- vous venu à la danse hip-hop ? Etais-ce une initiative personnelle, ou un mouvement de groupe ?

Je m'appelle « Marcello ». J'ai commencé la danse en 2001. Je suis le plus âgées du membre « Prizon Break Rocker'z ». J'ai commencé à la gare du palais et je m'entraînais aussi derrière le parking du « Lidl » dans mon quartier à Bressoux. Nous mettions des cartons au sol avec les membres de mon ancien groupes « Brahim » et « Mohammed » et nous nous entraînions rapidement. Par ailleurs, je suis aussi membre de l'organisation « LCB » de Liège.

-« Kriman » de mon surnom. J'ai 28 ans et j'ai commencé la danse en 2006. Nous nous entraînions à Grâce-Hollogne dans l'école « Futur Dance ». Par la suite, je suis allé m'entraîner à la gare du palais où j'ai rencontrer « Selekto », « Yoyo » et puis « Marcello » est arrivé 3 ans après. « Dacos » est arrivé en dernier, il est de la dernière génération de « Prizon Break Rocker'z ». Donc, c'était essentiellement la gare du palais, mais lorsqu'il faisait beau, nous nous entraînions à la Place Cathédrale, à Cointe (le skate-parc) mais aussi les « Galerie Saint-Lambert ».

- Rencontriez-vous des problèmes ?

-Oui, c'était vraiment impromptu. T'avais à peine le temps de faire un mouvement et tu devais partir parce que les agents venaient.

Moi c'est « Selekto ». Le « crew » a été fondé par quatre personnes : « Yoyo », « Yanno », « Petit- Lu » et « Aie-Sam ». Nous sommes les quelques membres qui ont suivi les pionniers si je peux dire. Le groupe a été fondé en 2007, nous sommes arrivé entre 2007 - 2008. Je danse depuis 2005. À l'heure actuelle, le membre est toujours actif. Nous faisons pleins de choses tels que des compétitions, des shows. Certains sont plus représenté à l'individuel comme « Dacos » et « Titris » qui participe régulièrement à des évènements de renommée comme le « Red Bull BC one » de Belgique. Il y'a donc trois générations de danseurs chez nous. La première étant la nôtre, la seconde avec « Dacos » et puis les « Kidz » qui sont les plus petits du membre. Nous sommes plus particulièrement spécialisé dans le « break-dance », l'un des piliers fondamental du hiphop. À la base, on s'entraîne dans les lieux publics comme la gare du palais, mais aussi quelques sales qu'on

nous donnait et par lesquelles on avait accès par les maisons de jeunes essentiellement comme la « Maison des jeunes de Ans » qui possédait la « Cité Lonay » ou encore la « Maison des jeunes de Sainte-Walburge » grâce à qui nous avions une sale à l'école communale Naniot. Il y avait aussi la « Maison des jeunes du Pery ». Donc nous avions beaucoup de partenariat avec les maisons de jeunes qui nous offraient des salles pour s'entraîner au delà des lieux publics que nous fréquentions. Faut comprendre que nous avions pas de salle, pas de moyens et nous n'avions pas d'organisation derrière nous. Le seul lien entre nous et les espaces d'entraînements, c'était les maisons des jeunes.

- Moi c'est « Yoyo » et j'ai 30 ans. J'ai commencé la danse fin 2005 début 2006. Je suis un des fondateurs du groupe. J'ai commencé la danse par le biais de mon cousin qui était venu en Belgique pour faire ses études. Il me montrait des vidéos de danse de certains membres connu de France comme les « Pokémon », etc. Je me suis renseigné pour savoir où il y avait des cours de danse sur Liège et j'ai rapidement rencontré des personnes ressources. Je te laisse la parole à « Dacos ».

-Moi c'est « Dacos », j'ai 24 ans. J'ai commencé la danse en 2009. Cela fait 10 ans que je danse. J'ai commencé la danse via ma maman qui travaillait dans un établissement pour éducateur. Ils louaient donc leurs salles à des danseurs liégeois. C'est comme ça que j'ai commencé à aller là chaque samedi et ça m'a motivé pour continuer. Je suis donc allé tous les jours à la gare car il y avait tout les jours entraînements à la gare du palais avec tout les danseurs de Liège.

- En dehors de tout cela, où est-ce que vous vous entraîné aujourd'hui?

- Aujourd'hui, nous n'avons plus trop le choix. Nous nous entraînons à la salle de Bressoux, dans l'école communale de Bressoux qui est une salle que l'asbl « LCB » a pu dénicher. Nous avons aucune infrastructure. Je pense que c'est important d'insister sur ce que « Selekto » a dit précédemment. Le seul lien qui existe entre nous et les institutions, ce sont les maisons des jeunes. Les maisons de jeunes devaient assurer des activités donc on faisait appel à nous. Le faite, c'est que nous n'étions même pas considéré comme

étant des « danseurs » à proprement parlé. Il fallait qu'on paie 3€ à la maison des jeunes du Pery juste pour pouvoir s'entraîner toute l'année. Les institutions de Liège nous offrent rien du tout. Je pense que « LCB » fait de son mieux en nous offrant la salle de Bressoux.

- Nous sommes des S.S.F. (il rigole).

- C'est-à-dire?

- Des "sans salles fixes".

- Comment ça se passe avec le « LCB » aujourd'hui?

Avec « LCB », on a commencé à avoir une salle à partir de 2009. Nous avons commencé à avoir des salles grâce à l'échevin des sports Jean Pierre-HUPKENS qui a réussit à nous avoir une salle fixe à Bressoux-Haut. Depuis 10 ans, nous possédons cette même sale à Bressoux qui n'est certe, pas un point négatif, mais pas positif non plus puisqu'il n'y en a qu'une qui est trop petite au vu de la quantité de danseurs qui peuvent y venir. Elle est ouverte 3 fois la semaine.

- Est-ce que c'est suffisant?

-Si tu veux t'entraîner plus, tu peux aussi t'entrainer à la gare du palais.

-Avant la salle de Bressoux, nous avions la salle à l'école communale Naniot que nous avions obtenu par l'intermédiaire d'amis qui connaissaient le concierge etc. Par contre, c'est la salle de Bressoux qui a duré le plus longtemps.

C'est-à-dire?

- Jusqu'à aujourd'hui, cela fait 10 ans que nous avons cette salle.

- (ils se disputent)
- Les partenariats, c'est positif en sois et que l'initiative de Jean-Pierre HUPKENS pour la salle de Bressoux n'est pas mauvaise. Par contre, je trouve que par rapport au nombre de danseurs qu'il y a à Liège, ce n'est pas suffisant.

Explique toi?

- Une salle qui ouvre trois fois par semaine pour tous les danseurs liégeois, ce n'est pas proportionnel. Il y a un nombre de danseurs qui n'est pas proportionnel aux nombres de salles et encore moins aux nombres de m2 que nous avons dans la salle.
- Imaginé différents clubs de karaté dans la région liégeoise. Il y a différent style de karaté. Imaginé qu'ils s'entraînent tous dans une même salle ? Chaque discipline a son identité et a sa manière de procéder et sa propre philosophie. C'est pareil pour les danseurs. Dans le hip-hop, nous sommes tous membres d'un groupe. On a tous notre propre identité de groupe. Comme nous nous entraînons tous dans une même salle, ça fait perdre les identités de chacun au vu de la taille de la salle.
- Mettre une salle à chaque périphérie de la ville créée une ségrégation entre les danseurs. Rapidement, c'est tel groupe qui occupe l'une des salles, et un autre qui occupe une autre. Mais de toute façon, nous n'avons plus ce "problème" actuellement puisqu'il n'y a plus qu'une seule salle. Les salles sont difficilement accessibles. Nous ne sommes pas tous véhiculées. Tu peux prendre 4 à 5 personnes pour aller t'entraîner, mais pas tout le groupe. D'autres viennent de Verviers ou de Spa. Une fois arrivé à Liège, c'est très compliqué pour eux de rejoindre Bressoux en bus.

- Quelle démarche pour obtenir vos salles ?

Ce n'est pas compliqué. Tu trouves une salle que tu aimes et tu demandes si c'est possible d'avoir la salle. Parce qu'ils louent les salles pour différentes activités. Généralement, c'est payant. Par moment, c'est possible gratuitement.

- Mais c'est toujours nous qui devons faire les démarches. On ne va rien nous offrir. La ville ne nous offre rien à ce niveau. C'est à nous d'aller chercher les salles. On passe par une maison des jeunes et nous sommes pratiquement obligé de leur proposer un atelier de danse pour pouvoir obtenir une salle via un partenariat. Tu peux encore créer une asbl ou aller trouver les directeurs et propriétaires de salle pour leur demander si c'est possible d'obtenir la salle par l'échange de bon procédé.

C'est-à-dire?

- Par exemple, les écoles organisent régulièrement des fancy-fairs en fin d'année. Nous leur proposons un spectacle avec un show gratuit. En contrepartie, nous ne payons pas la salle.

- Pourquoi la gare du palais?

- Parce que c'est accessible. Les autres salles obtenues ou non sont toute en périphérie. Je pense à certains jeunes danseurs liégeois comme « Jackomo » ou d'autre qui n'ont que 20 ans. Ils ne sont pas forcément véhiculés. Pour eux, c'est beaucoup plus simple d'aller à la gare du palais. Ils finissent l'école le mercredi à 12h pour aller directement à la gare du palais.
- Ils parlent des jeunes de maintenant, mais lorsque nous avons commencé la danse, nous avions en moyenne 16 à 20 ans. Nous nous sommes donc aussi retrouvé dans cette situation. Personne n'était véhiculé. Les points les plus accessibles étaient le centre-ville puisque tout les bus vont dans le centre-ville. On se rejoignait dans un endroit public où on ne nous rejetait pas encore de trop parce que même avant nous, les danseurs qui occupaient la gare du palais se faisait rejeter. Par la suite, c'est un peu plus rentré dans les moeurs de la gare du palais et nous avions un peu moins de problèmes. De plus, l'endroit est plutôt adéquat par rapport à ce qu'on pratique.

C'est-à-dire?

- Ce n'est pas forcément le top, mais on est à l'abri et le sol n'est pas trop mauvais. Il y a des prises, etc. L'endroit est praticable, c'est couvert est public, donc gratuit pour nous. On devait juste partir quand les agents venaient.

- Pourquoi pensez-vous que votre présence est moins gênante là-bas?

- Je pense que tu peux tout simplement faire une analyse des lieux où la présence des personnes sans abris sont toléré. Systématiquement, c'est là où leur présence est toléré qu'on tolère la nôtre. Comme disait « Selekto », à partir du moment où notre présence était rentré dans les moeurs de la gare du palais, il y avait également beaucoup de toxicomanes. Ils ne nous embêtaient pas forcément tu sais ? Mais je pense que c'est en partie pour ça aussi qu'il y a eu une connotation négative sur notre pratique parce que nous étions là au même moment.
- Aujourd'hui, on peut dire que notre pratique gagne beaucoup en réputation dans le mesure où ça reste « officiel » et encadré.

- Et en dehors de cette sphère évènementielle?

- Je pense que tu peux le constater par toi-même. C'est encore très compliqué. T'as l'impression que c'est intégré, mais ça ne l'est pas en fait.
- Tu sais que nous avions une salle à la gare du palais avant ?

- Oui.

- Ce qui est marrant, c'est qu'après nous avoir "jeté" parce qu'ils ont venu la pièce au Cadran qui y organise des soirées dont la « Superfly », nous y allons toujours pour danser, mais on paye. Maintenant, la location de la salle est tellement chères qu'ils louent la caserne Fonck.

- Ils avaient délivré cette salle pour nous cacher dans une pièce parce que notre présence dans les espaces de passage de la gare était gênante. Finalement, nous sommes retourné à la situation initiale. Finalement, ce. n'est pas si mauvais. Il y a tout un processus créatif dans l'espace public pour le danseur.

- C'est-à-dire?

- Ce qu'on aime beaucoup à la gare du palais, c'est la relation visuelle voir verbale avec le passant. Moi ça inspire beaucoup mes mouvements. Ce qui est bien dans la gare, c'est le passage des passants. Ils sont intrigués et regardent.
- Nous ne sommes absolument pas là pour nous la péter. On s'entraîne dans notre coin. Mais lorsque les gens passent et qu'ils nous regardent, il y a comme un échange indirecte qui nous plait énormément. C'est vivant.
- Il y a aussi la symbolique du lieu un peu « underground ».

- Une préférence pour l'espace public ou les salles ?

- Les deux sont nécessaires. Pour l'entraînement, ça nous dérange pas d'être dans une infrastructure quelconque. Mais lorsqu'on doit préparer une chorégraphie ou quelques choses de plus professionnel pour un évènement en approche, ça devient problématique.
- Lorsqu'on a besoin de tapis ou de support particulier, ça devient problématique. Il y a beaucoup de mouvements à risque en fin de compte. On ne peut pas déplacer tout le matériel à la gare. Maintenant, ce ne sont pas les mêmes processus d'entraînement non plus.
- Dans une salle, il y a une forme d'autorité et un horaire à respecter. Nous y recourons pour des évènements plus professionnels. En revanche, si je veux m'entraîner dans le but de m'amuser, c'est à la gare que j'irai parce que nous y allons tous pour s'amuser.

Maintenant, je pense que tu peux quand même conserver l'esprit urbain tout en dansant dans une salle.

- Pourquoi l'évènement « Under The Bridge » à Liège?

- Je ne suis pas à la base de cet évènement. Mais je pense que les organisateurs voulaient faire quelque chose de représentatif de la culture et de ce côté urbain.

- Est-ce que ce côté « illégal » vous procure quelque chose?

- C'est sûr que si l'évènement était organisé, ça enlèverait son énergie.
- C'est super excitant.
- Le « Under The Bridge » a son énergie parce qu'il y a le côté « underground ». L'univers et le lieu s'y prêtent bien et le rendent plus cool. C'est ce qu'on parvient à faire avec quelques amis.
- On a pas fait ça pour provoquer les autorités ou autres. On a fait ça en dessous d'un pont qui était loin des habitations pour ne pas déranger les habitants. Nous avons déjà eu des interpellations par les services de police qui nous on gentiment demandé de partir.

- Est-ce que vous y retournez ?

- Oui c'est sûr. À la gare du palais, c'est comme ça depuis plus de 10 ans.
- Mais on n'y retourne pas forcément par provocation, mais par nécessité.
- Lorsqu'on va à la gare, généralement, c'est parce que Bressoux est fermé. Ou alors parce que les gens ne peuvent pas se déplacer jusque Bressoux. Ca m'arrive de ne pas y aller parce que c'est loin. Pour revenir au « Under The Bridge », je pense que ça peut

même être fait de manière légale, mais il faut le laisser à l'initiative des gens dans le domaine.

- Est-ce que cela s'est déjà fait?

- Il y'a eu un évènement appelé « Underground » en 2005 à Liège. C'est le meilleur évènement qui a pu exister à Liège parce qu'il était entièrement monté par les gens du milieu. C'était sur l'esplanade de la Place Saint-Lambert. Il y'avait pratiquement 10 000 personnes. C'est « George » qui avait organisé l'évènement avec l'asbl « Spray Can Arts ». Par après, ils ont tenté de le re-faire dans une salle, mais ça n'a pas aussi bien marché car ça ne procurait pas le même effet.

Le dialogue est-il absent avec la Ville de Liège?

- J'ai déjà fait quelque réunion avec la Ville de Liège il y'a 4 ou 5 ans. Le soucis, c'est qu'ils ne nous comprennent pas. Ils nous prennent un peu pour des cons. Ils ont des subsides, ils doivent les investir et ils essayent d'attirer la jeunesse. Qu'est ce qui attire le plus la jeunesse aujourd'hui? La culture hip-hop en général. Ils veulent s'en servir pour des fins mais nous, on le considère comme un outil pour du long terme. Eux, ils veulent juste réaliser un ou deux évènements mais ne pense pas au long terme. Nous, on veut un outil sur du long terme.

- As-tu déjà entendu parler du « Cent-quatre » à Paris?

- Non.

C'est une infrastructure qui est en face d'un Opéra à Paris où il y'a beaucoup de représentation spontanée d'artistes en tout genre. C'est un peu comme une grande place couverte ou comme un hall de gare ou le sol est bien lisse. Là bas, il y'a des artistes en tout genre. C'est un lieu où beaucoup d'artiste s'entraine. Ce

qui est beau, c'est que ça reflète le côté artistique mais aussi urbain dans le cas de pratique comme le skate-board, le bmx, les danseurs hip-hop etc. De plus, c'est devant un théâtre et un opéra où se déroule régulièrement des activités culturelles. C'est comme si toutes les disciplines artistiques prenaient place en un seul et même endroit. Même si le théâtre ou l'opéra est fermé, le lieu est constamment animé par les artistes qui viennent danser librement là bas. C'est pas comme à Liège.

- Expliquez-vous?

- À Liège, il nous faudrait un endroit qui n'est pas forcément commercial mais culturel avant tout. La ville comme elle est maintenant, je vois pas où ça pourrait prendre place. Cela inciterait d'autres génération à se livrer à ce qu'on fait. Maintenant qu'on parle de tout ça, tu m'ouvres les yeux sur certains points.

- Lesquelles?

- Nous sommes un peu une culture de pauvre. Nous passons systématiquement par des maisons des jeunes et autres. Même pour gagner notre argent, c'est en donnant des cours de danse dans les maisons des jeunes. Mais il n'y a pas vraiment de réel institution ou d'infrastructure de l'initiative de la Ville de Liège.
- Il y'a plein d'endroit qui sont intéressant en soit comme la « Cité Miroir ». Ce qui me désole, c'est qu'il y'a plein de belles institutions ici comme l'opéra, le « Reflektor » ou autres. Ces instituions ont des milliers d'euros subventionné par l'Etat et qui pourrait nous offrir des opportunités de travail.
- Il y'a beaucoup d'endroit public intéressant quand tu réfléchis comme la « Cité Miroir » , « Reflektor » et « Cadran ». Ce sont des lieux qui sont fortement privatisé et spécialisé en partie et public pour d'autre. En journée, beaucoup de ces espaces ne sont pas occupé. Le « Cadran » fait des événements mais en soirée. Qu'est ce qui se passe en matinée

dans ces espaces? Rien. Le « Reflektor » c'est pareil. Il y'a une partie café/bar et une autre qui est constamment fermé à clef. Il y'a des lieux très intéressant mais je pense que du moment où ça ne rapporte rien à l'Etat ou au privé, ça ne les intéresse pas.

- Regarde les salles qu'on a actuellement. Elles ne sont absolument pas adapté à notre activité. Lorsqu'on est dans une salle et qu'il faut re-faire le plancher parce que ça ne correspond pas à ce qu'on fait, c'est souvent un budget élevé pour les maisons de jeunes. En revanche, acheté un ballatum et aller danser dans la rue ou la gare, c'est beaucoup moins chers.

- Je vous remercie beaucoup.

2. La retranscription des interviews auprès des services de sécurité.

Retranscription de l'interview avec « Fabrice » et « Sabine », agents du Sécurail en date du 3/04/2019.

Suite à ma rencontre avec Sarah Gillet (sarah.gillet@b.rail.be), une employé de la SNCB au service Sécurail, il m'a été possible d'établir un premier contact avec les agents. Etonnement, après leurs avoirs expliqué l'objectifs de mon étude, ceux-ci m'informèrent que la divulgation d'information concernant le Sécurail ne pourrait en aucun se faire par l'intermédiaire d'une interview mais uniquement dans le cadre de la presse car toute communication aux médias doit, selon eux, passer par un porte-parole afin de contrôler les dires des agents et éviter, de la sorte, tout tord à la société. Par ailleurs, certains acceptèrent de témoigner pour autant que leurs identités ne soient révélées.

Ainsi, deux employés du Sécurail que nous nommerons « Fabrice » et « Sabine » nous relatent leurs perceptions. Ils patrouillent régulièrement en région namuroise et liégeoise et furent témoin de plusieurs occupations de gares par les danseurs. Nous sommes dans un café situé au sous-sol de la gare des Guillemins. Nous prenons place sur une petite table en retrait de la foule et commandons une boisson. L'atmosphère est plutôt détendue. Les réponses de « Fabrice » et « Sabine » sont plutôt nettes. Ils ont un regard très insistant et en attente de mes questions.

- Bonjour. Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour avoir accepté cette entrevue. J'entreprends mon mémoire de fin d'études sur la thématique de l'appropriation des espaces publics par les danseurs hip-hop, car ce sujet m'a toujours passionné. Dans le cadre de plusieurs voyages, j'ai pu remarquer que ce phénomène urbain est omniprésent et récurent dans les villes. C'est ainsi que j'ai décidé d'enquêter sur le sujet. Il s'agit principalement de parler d'architecture, de l'espace publics en général et non pas du rapport esthétique de la pratique. Je tente de réunir des approches différentes. D'une part, une approche du côté des danseurs et d'autre part, du point de vue du service Sécurail qui est le vôtre. J'aimerais savoir comment est-ce que

vous agissez généralement face à ce phénomène d'appropriation des espaces publics par les danseurs hip-hop. Comment fonctionne le service Sécurail ? Depuis quant à t-il été mis en place et dans quel but? Par quels moyens ?

- Le service Sécurail est créé lors de la dissolution de la gendarmerie et de la police à la fin des années 90. C'est alors en 2003 que le service devient vraiment un service de sécurité interne à la SNCB.

- Quel but ?

- Assurer la sécurité dans le domaine ferroviaire puisqu'il y avait de plus en plus de bandes de jeunes dans les gares qui faisaient un peu les lois. L'objectif était donc de ramener un peu d'ordre et de sécurité.

- Pour quel type de méfaits exactement ?

- Un peu de tout. Dégradation, souillure voir même du raquette dans les cas les plus extrême notamment les danseurs qui se réunissent et qui font tout ce qu'ils leur passent par la tête et peuvent notamment dégrader les lieux. Une personne peut ensuite en inciter une autre, etc.

- Comme un effet de masse?

- Oui, voilà. Certains regroupements de jeunes peuvent poser problème, car ils en attirent d'autres.

- Quels types d'interpellations avez-vous pour habitude d'effectuer ?

- On observe les personnes qui n'ont pas de titre de transport, qui traverse les voies ou qui traverses un feu rouge au niveau des passages piétons. Notre première mission est donc d'identifier ces personnes. Pour cela, nous avons différents outils tels qu'une centrale d'appel qui nous envoie sur des missions sur la base de plainte.

- Par exemple, un passant lambda peut téléphoner pour déposer une plainte ou témoigner de quelques choses notamment lorsqu'il y a des jeunes qui dansent parce qu'ils font aller leurs musiques beaucoup trop fort. Ainsi, la centrale d'appel nous informe leurs présences et nous envoie sur le lieu d'intervention. On peut aussi les repérer directement par la centrale.

- Comment?

- Par caméra.
- Vous les voyez donc sur vos écrans ?
- Exactement, oui. Nous les voyons.
- Comme vous savez, dans le cadre de mon mémoire, je me focalise particulièrement sur le phénomène d'appropriation de l'espace par les danseurs hip-hop, ceux qui le font dans l'illégalité. Qu'avez-vous à me dire à ce sujet ?
- Je pense que ce genre de pratique donne une image malfaisante aux voyageurs qui passent par la gare.
- -Leurs musiques est fort bruyante, elle peut également empêcher d'entendre les appels de gares. Les changements de voies. Le passant a peut-être besoin de passer un coup de téléphone. Pas forcément de la haine, mais plus un sentiment d'insécurité dans les gares.

Pourquoi choisissent-ils certaines zones et pas d'autres ?

- Premièrement, ils sont à l'abri. On n'a pas toujours du beau temps en Belgique. Par ailleurs, ils occupent plus aisément les espaces qui sont un peu plus isolés ou ceux où il y

a moins de monde après les heures de pointe vers 19h/20h. On a plus à faire à une population festive qui peut être en état d'ivresse, en état second. C'est pourquoi, c'est plus simple pour eux lorsqu'il y'a moins de gens et qu'ils sont moins dérangés.

- Quels sont ces lieux?

- Je pense à la Gare du Palais. C'est d'ailleurs l'un des lieux où il y a le plus d'interpellation. Avec le service de Police et du Sécurail aux Guillemins, c'est déjà plus complexe.

-Je pense que c'est aussi en partie lié à l'image que peut renvoyer certains lieux. La gare est sous-terre et donne un sentiment de "cachette ". Elle pose moins problème que dans les lieux de passage des Guillemins, beaucoup plus fréquenté.

- expliquer moi?

-La Gare du Palais est plus propice à ce type de phénomènes de part l'image d'insécurité qu'elle renvoi. Il y a aussi moins de contrôle par là bas.

- Notre siège est aux Guillemins. L'aire de rien, il faut quand même se déplacer jusque-là. C'est pourquoi ils sont plus tranquilles là-bas.

-Qu'ils cherchent bien. Il y a quand même des maisons des jeunes à Liège ou à Charleroi. Ce sont quand même de grandes villes. Il suffit juste de chercher.

- À quel rythme s'approprient-ils les lieux ?

- Je ne saurai pas vous dire. C'est vrai que l'on peut parler d'appropriation. Mais pour ma part, du côté de Charleroi. Ils ne le font pas suffisamment que pour pouvoir vous chiffrer ça.
- -À Liège Palais, on sait que c'est quand même assez fréquent. Le guichetier nous le rapporte souvent. Je vous dirai deux à trois fois par semaine.

- Que faite-vous dans ces cas-là?

- Etonnement, nous pouvons tolérer leurs présences à certains endroits dont la gare du Palais. Tout dépend de qui s'occupe des lieux.

- Expliquer moi?

- Tant que le guichetier du palais ne s'en plaint pas, nous n'interviendrons pas. En revanche, il y a quand même eu quelques interpellations.

- Pour quelles raisons?

- Le problème, c'est que le guichet du palais est déjà sous- terre et assez clos. Ainsi, la musique est amplifiée et génère des effets d'écho qui peuvent aller jusqu'au micro du guichetier. Ca devient alors problématique. Ca dépend aussi de la manière dont ils s'approprient les lieux.

- Je ne comprends pas?

- Ils n'ont pas toute la même intention. Certains jeunes sont la juste pour s'amuser occasionnellement. D'autres viennent de manière plus régulière. Ils préparent des évènements et autres. Certains renvois à l'image de bandes urbaines.

- C'est-à-dire?

- Nous avons déjà eu des bandes urbaines à Charleroi ou ici, à Liège. Après, je ne saurais pas vous dire si ces bandes urbaines sont ces danseurs. Ils traînent en gare avec des hauts parleurs. Ca dérange.

- Dans quelles mesures est-ce que cette danse peut-être dangereuse selon vous ?

- Je ne sais pas si je peux dire dangereux si ce n'est que les quelques interpellations qui peuvent dégénérer. Mais en général, lorsqu'on danse, on doit être en tenue de sport et être à l'aise pour faire ses mouvements avec des tenues tels que les trainings, etc. Les trainings renvoient à une image que l'on a des bandes urbaines comme les trainings.
- Cela renvoi un sentiment d'insécurité vers le passant et notamment pour le personnel de la SNCB. Celui qui travaille au guichet et autres. Même pour les personnes qui partent travailler et qui passent dans la gare. Tu reviens de Bruxelles après une journée de travail assez difficile lorsqu'il est 19 heures et tu as rapidement envie de quitter la gare lorsque tu vois ça. Tu n'as pas trop envie de t'y éterniser.

- Pensez-vous que ce sentiment d'insécurité est ressentit par l'ensemble des passants ?

- Pas forcément, mais généralement oui. Il y'a aussi des personnes qui s'y intéresse. Certainement. Mais nous, nous devons penser au bien collectif. C'est comme j'ai dit, ça peut créer une tension et un malaise dans l'espace. Je ne pense pas qu'il y aille de danger à proprement dit. Ce ne sont pas non plus des bandits.

Les SDF, par exemple, s'ils ne souillent pas leurs lieux d'appropriation qu'ils respectent plus ou moins la gare, on peut tolérer jusqu'à une ou deux personnes. Mais il y a toujours une augmentation de SDF selon le moment de l'année avec la chute des températures. À ce moment-là, il y a beaucoup plus de dégradation. C'est un peu similaire avec les danseurs. En été, ça devient frais au sous-sol du palais. Les écoles sont fermées et on retrouve beaucoup plus de danseurs. C'est là qu'on intervient.

- Y a t-il une dégradation des lieux par les danseurs ?

- Pas forcément une dégradation, mais des déchets sont laissés après les entraînements.

 On retrouve souvent des paquets de grandes feuilles ou un briquet éclaté.
- -Ils peuvent aussi laisser des traces de semelle sur les parois ou s'appuyer un peu trop fort sur les gardes corps.

- Existe t-il des articles de lois ? Et que disent-ils ? Peut-on danser dans une gare ?

- La loi de 1890 était obsolète. Elle a été modifiée l'année dernière. Maintenant, c'est la loi du 27 avril 2018. L'article 9.4 stipule « dans les gares et les véhicules ferroviaires, il est interdit sauf autorisation préalable, selon le cas du gestionnaire de gare, de sa filiale habilitée ou de l'entreprise ferroviaire de monter quelque spectacle que ce soit, allant ou non de pair ou non avec collecte d'argent ». Donc, que ce soit pour collecter de l'argent ou danser tout simplement, toute forme de spectacle sans autorisation est interdite.

- Quelles sont les sanctions ?

- Oui, il s'agit d'un délit passible d'une amende administrative dont le montant peut varier.
- je pense que s'il n'y avait pas cette loi, tout le monde se baladerait avec son haut-parleur dans les gares et ce serait une vrai quincophonie dans ses espaces de gare.
- Prenez l'exemple de la gare du palais, ou des Guillemins. Les espaces de l'architecture accroissent considérablement le son.
- Existe t-il des stratégies de rejets ou des moyens d'éviter le phénomène ? (je tend alors les photos de deux exemples de sources d'alimentations électrique cadenassé à la gare de Bruxelles Midi ou d'accès bloqués.)
- Pas que je sache en région liégeoise, non. Les prises, faut déjà savoir qu'elles sont là pour nettoyer la gare. Les nettoyeurs branchent leurs machines pour nettoyer la gare. Le nettoyage se fait essentiellement pendant la nuit. Elles ne sont donc pas dédiées aux danseurs. Vous savez, beaucoup de gens s'approprie l'électricité de la SNCB et c'est complètement illégal. L'acte des danseurs est donc illégal.
- En région liégeoise, nous n'avons pas forcément recourt à ce type de stratégie. Maintenant, si le phénomène s'intensifiait, c'est la police qui prendrait le relais. Les prises attirent beaucoup de gens qui stagnent. Ils font recharger leurs portables ou branche des baffles pour danser.
- Précédemment, vous me parliez de tolérance. Est-ce que vous autoriser la présence des danseurs à certains endroits ?

- Oui, à la gare du palais, mais il ne faut pas que ça dégénère non plus. À Namur par exemple, une dame vient jouer de l'accordéon. Le manager de gare lui lègue une autorisation, mais elle ne peut gagner d'argent. Elle a un panneau qui précise qu'elle ne prend pas d'argent, mais qu'elle vient juste passer son temps. C'est l'autorisation qu'il y a au niveau de la musique. Après, pour les regroupements de jeunes, on ne tolèrent pas trop.

- As-tu une anecdote à me raconter sur l'une de tes interpellations ?

- Pendant les grandes vacances, nous avons eu à faire à une bande de jeunes en région liégeoise. Je pense que le temps était orageux et qu'ils étaient venus s'abriter pendant la drache. Ils ont donc commencer à faire un spectacle et la central d'appel nous a téléphoner et nous nous sommes rendu sur les lieux. Nous avons donc pris contact avec eux et expliquer qu'ils ne pouvaient pas faire ça.

-En discutant, nous leur avons dit qu'ils pouvaient s'abriter, mais qu'ils devaient baisser leur musique, car ça accommode les gens. Nous leur avons demandé d'arrêter de danser sans créer des complications. Ils ont donc obtempéré.

- S'il y'a un refus d'optempération, nous pouvons procéder à des identifications.

- C'est-à-dire?

- Nous avons le droit de demander les documents d'identité de la personne. Nous dresserons donc un procès-verbal. Il faut savoir que nous n'avons plus accès aux adresses sur les nouvelles cartes d'identité électronique. Donc, soit nous avons un lecteur pour lire les adresses, soit nous passons via notre centrale d'appel à Bruxelles pour avoir la confirmation du lieu de résidence s'il y a un doute sur le lieu de résidence de la personne en question.

-Il faut savoir qu'un agent sécurail, selon la libre appréciation, à le droit de dresser ou non, un procès verbal. Moi je le fais quand c'est vraiment tirer par les cheveux. Pour ma part, c'est déjà arrivé avec des danseurs.

- Certains danseurs ne comprennent pas le rapprochement qui peut être fait entre le délit et la danse. Qu'en pensez-vous ?

- C'est vrai que danser n'est pas quelque chose de mal. Ca ne tue personne. Imaginé qu'on tolère la danse dans l'ensemble des gares ? Cela pourrait devenir un peu plus contentieux.
- Si nous n'imposons aucune limite, il n'y en aura plus.

- Ressentez-vous une sorte de jeu de provocation ?

- Pas forcément. Du moins, pas dans tout les endroits.
- À Liège palais, c'est un peu ce qu'il se passe.

- Expliqué moi?

-On sent qu'il y a une appropriation qui plus forte qu'ailleurs pour les raisons que j'ai citées précédemment.

Cela s'explique aussi par le faite qu'il n'y a pas de brigade Sécurail à la gare du palais.
 Cela veux dire que lorsque nous sommes appelé pour ça, il faut se rendre jusque-là.
 C'est pour ça qu'ils ont plus de facilité à danser là-bas. C'est plus facile d'accès. Cela changera avec les rénovations à venir de la gare du palais.

- Que se passera-t-il après cela ?

- Je pense que la gare sera beaucoup plus éclairée et sécurisée, car elle est fort sombre.

Elle renverra une image plus sécurisante.

- Je vous remercie tous les deux d'avoir accepté cette entrevue.

3. La retranscription de l'interview auprès de la Ville de Liège

Retranscription de l'interview avec Monsieur l'échevin Thierry BASOMBOLI, en date du 11/04/2019.

Monsieur Thierry BASOMBOLI est échevin de la culture, de l'urbanisme et des relations interculturelles de la Ville de Liège. (thierry.basomboli@gmail.com)

Suite à un échange de courriels rapides avec le professeur Stéphane DAWANS, la secrétaire m'octroie un rendez-vous dans la semaine. Instantanément, Monsieur l'échevin BASOMBOLI me reçoit dans son bureau. Nous prenons place à la table de réunion. Il s'assied face à moi.

Il est très accueillant, de bonne humeur et prend le temps de m'expliquer son point de vue. Il parle beaucoup, il m'est difficile de l'interrompre et de rediriger la conversation. Ses réponses sont toutefois très complètes. Il insiste de nombreuses fois sur certains points.

- Bonjour. Comme vous le savez, je suis en deuxième master d'architecture à l'université de Liège. J'ai voulu entreprendre mon mémoire de fin d'études sur la danse hip-hop et son insertion socio-spatiale dans l'espace public liégeois. Il s'agit principalement de parler d'architecture, d'espaces publics et semi-publics (gares, parcs et galeries) et non pas sur le rapport esthétique de la pratique. Je réalise d'une part des approches sur le point de vue des danseurs, et d'autre part sur le vôtre, en tant qu'échevin de la culture, de l'urbanisme et des relations interculturelles de la Ville de Liège. J'aimerais savoir comment vous agissez par rapport à ce phénomène d'appropriation de l'espace public par les danseurs hiphop.
- Tout d'abord, il y'a plusieurs choses. Je ne suis pas forcément expert en hip-hop. Comme vous le savez, notre préoccupation croise aussi des questions qui regardent la gestion de l'espace public de manière globale dans un contexte où l'invitation qui est

portée par la ville va vers une densification de la population dans la ville en sachant que c'est une démarche qui est favorable à l'environnement.

- C'est-à-dire?

C'est-à-dire qu'on raccourcit les distances et on utilise moins sa voiture pour traverser la ville etc. Donc ça veut dire qu'on a des phénomènes de concentration et je pense tout simplement à des gens qui vivent dans la ville et c'est cela qui amène à voir augmenter les problème de voisinage puisqu'il y a plus de gens au m² et donc, une activité culturelle sur le plan musical en soirée qui peut poser problèmes soit par le volume sonore à l'intérieur soit simplement par le bruit fait par les personnes qui sont à l'extérieur et qui sortent à l'extérieur parce qu'il fait beau. Il y a donc toute une série de frottement qui vont avec les pratiques culturelles et qui sont là aujourd'hui. À l'époque, on pouvait fumer à l'intérieur et il y avait quand même moins de petite initiative musicale dans des lieux. Maintenant, il y a beaucoup de lieux qui doivent également trouver leurs conformités sur le plan de l'installation électrique, sécurité au feu, etc.

- Que diriez-vous à propos de l'espace public et le hip-hop?

L'espace public d'aujourd'hui est un espace à partager. Aujourd'hui, lorsqu'on dit qu'il faut apprendre à vivre ensemble en s'appuyant sur le propos de Martin Luther -King : « On doit apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon on va mourir ensemble comme des idiots », ça ne regarde pas seulement la diversité culturelle. Ca regarde aussi la diversité des usages dans l'espace public. Il faut donc trouver des protocoles et des points d'équilibre qui garantisse à la majorité des usagers, une forme de quiétude dans leurs pratiques de l'espace public. Le hip-hop ne se fond pas naturellement dans la multiplicité des usages de l'espace puisque historiquement parlant, il se construit en marge et contre un système. À un moment donné, la norme de la pratique relevant du « hip-hop » dans l'espace public elle se fait génétiquement en frottement avec le cours

normal des choses. À partir de ce moment-là, si on amène ce frottement, on doit quand même avoir les yeux ouverts et prendre en considération le faite que comme il ne s'agit pas de l'ordre naturel des choses en terme d'usage, ça peut générer des contrariétés dans le chef de certaines personnes qui, là où la pratique de la danse hip-hop se déroule, où les gens on l'habitude de circuler en toute quiétude sans musique à haut volumes, sans des individus qui dansent devant votre chemin, etc. Au-delà de toutes les considérations esthétiques, on peut trouver ça très chouette et beau à regarder, il faut penser à une construction. C'est une vraie « co-construction » de l'espace public.

- Expliquez moi?

- Il ne s'agit pas de mettre toute la charge de la réponse sur les danseurs de hip-hop comme il ne faut pas mettre toute la charge de la réponse sur ceux qui sont chargé de réguler les usages dans l'espace public. Je pense qu'il faut se mettre autour de la table et discuter. Maintenant, est-ce que dans le logiciel de certains pratiquants du hip-hop, se mettre autour d'une table avec les gardiens du système correspond à l'esprit dans lequel ils veulent produire leurs activités? (il rit) Ca, je ne sais pas.

Que constatez-vous?

Ce qu'on a constaté, c'est que depuis plusieurs années et au départ, dans certaines maisons de jeunes et les séries d'évènements qui se déroule dans Liège, l'évènement gagne en reconnaissance. Cette reconnaissance conduit à assister à des spectacles de hip-hop à l'Opéra et il y a eu l'expérience avec le « Hip-Orgue » à l'opéra, mais aussi à « l'Orchestre philharmonique royal de Liège » (OPRL) ou encore dans le « Festival Pays de Danses » au Théâtre de Liège. Il y a notamment une série d'évènements tels que le « LCB » et d'autres de moyennes importances qui popularise le genre et lui enlève sa charge un peu contestataire. Ca, c'est le champ du capitalisme qui arrive à revisiter tout et à l'adoucir comme le Rock, le Rap.

- Une forme de récupération politique ?

Je ne parle pas forcément de récupération politique, mais le hip-hop se dilue dans un grand tout et le mouvement perd ses aspérités. Ensuite, ça génère des gens en tension. C'est comme les débats en France sur le « Rap ». Mc Solar était considéré comme quelqu'un de bien à l'inverse d'autre qui disait que ce n'était pas forcément du "vrai". Il y a toujours des débats comme ceux-ci où lorsque nous écoutions de la musique en tant que jeune, on aimait bien quand un artiste n'était pas connu sur un disque. Une fois qu'il était connu sur un disque, on le trouvait trop commerciale. Il y a donc toujours eu des débats comme ceux-là au sein du milieu, modifiant la manière dont on perçoit la pratique des tendances qui, marginale au début, commence à s'installer dans le paysage. Une fois installé dans le paysage et "conforme" et qu'elle ne menace plus l'ordre normal des choses, il survient tout un ensemble de choses.

- Lesquelles ?

- Les irréductibles d'une part ou les puristes et fondamentaliste du mouvement qui vont dire - « On doit pouvoir évoluer quand on veut et où on veut » - et d'autres, moins conservateurs. Lorsque je vois par exemple les jeunes qui font du skate- board sur la dalle à l'entrée de l'office du tourisme, c'est problématique simplement pour le cheminement des touristes. Il faut se dire qu'on doit apprendre à vivre ensemble. C'est la même chose lorsqu'on parle de mobilité. Aujourd'hui, les automobilistes doivent apprendre à vivre avec les cyclistes qui avancent dans les deux sens. Tout est une question d'apprentissage. Toute personne ne souhaitant pas s'inscrire dans cette logique d'apprentissage à vivre ensemble, on n'y arrivera pas. On ne peut pas imposer ce qui correspond à son aspiration naturelle à autrui. Il faut prendre un peu plus de grandeur ou d'idéalisme si on veut véritablement pérenniser une pratique dans l'espace public. Si on veut la pérenniser dans l'espace public, qui est réguler par toute une série de norme qui concerne l'organisation du commerce, du logement, des bureaux, de la sécurité ou autres, on ne peut pas débarquer comme si on avait un terrain vierge. Nous sommes sur un terrain qui est déjà conquis par d'autres usagers et c'est l'obligation de la ville de créer un corps de règle qui

assure une cohabitation la plus harmonieuse possible entre les différents usagers de son espace public. Si on ne veut pas rentrer dans cette logique du « vivre ensemble », on doit sanctionner et assumer les conséquences. Sinon, n'importe qui débarquerais dans l'espace public en se disant « j'ai envie de faire ça. Pourquoi on ne peut pas? Si, je peux, car c'est noble et ça correspond à mon idée, à la liberté d'expression, etc. ». Ce n'est pas possible. Il y a quelque chose à construire, mais il faut être deux.

- Une relation ?

- Oui, exactement. Après, c'est le rapport de force qui s'installe et qui voit un peu ce qui est possible ou non. Parfois, il faut peut-être mobiliser des gens et non se retirer seul dans son coin.

- Comment?

C'est avec ceux qu'on identifie comme étant les interlocuteurs que nous pouvons essayer de définir une plateforme de praticien du hip-hop et avoir un mini cahier de doléances et ensuite, solliciter ceux-ci. Qu'ils essayent de discuter en nous expliquant qu'ils voudraient danser dans l'espace public et cetera. On a des dispositifs comme la « commission des artistes de rues » qui auditionne des gens en leur octroyant une sorte de « visa » leur permettant de pouvoir exercer dans l'espace public. Tout ça est donc régulé. Il y a aussi des événements qu'on organise tous les deux ans nommé « Connexion Urbaine » au cours duquel nous assurons des activités dans l'espace public, mais tout cela est organisé, il y a une demande. On s'adresse donc au groupe existant et on passe un contrat rémunéré qui indique de quelle à heure à quelle heure ils peuvent prester dans l'espace public. Nous sommes certe dans une dimension moins "romantique", mais il y a des gens qui trouvent du plaisirs à faire ce type de danse et qui cherchent une école où on fait de la danse. Ensuite, cette école produit un spectacle en fin d'année ou elle participe à des projets, des championnats diverses et variés soit elle participe à des compétitions. Mais ici, la logique ici n'est plus de savoir comment continuer à vivre en marge. Il faut faire des choix. Il y a aussi des gens qui ont commencé à la gare du palais et qui sont dans des écoles de danse aujourd'hui. Pour reprendre « LCB », ils ont dansé dans la gare aussi. Il faut savoir ce qu'on veut et qui fait partie de la réponse, identifie le

logiciel de la personne qui fait partie de la réponse pour pouvoir dialoguer avec lui. On ne peut pas dialoguer avec quelqu'un si on ne prend pas la mesure de son univers de représentation.

- Dans quelles mesures est-ce qu'on peut danser à titre " récréatif " dans l'espace public ?

- Dans un parc ou sur une place. Certaines places sont prévues pour que les gens s'abandonnent au délassement. Le parc de la Boverie, le jardin Botanique, l'esplanade Saint-Léonard, la place de l'Yser et autres. Il y a toute une série d'espace public où l'usage n'est pas normé et où on ne demande pas de « Visa ». Maintenant, si on fait une fixation sur un certain profil d'espace parce qu'il a un coté « underground » qui rappel le métro américain puisqu'il y a aussi la symbolique du lieu dans lequel ils dansent, c'est différent.
- Peut-on parler d'un « jeu de défi » pour ce type de pratique ? (je lui montre la photo du « Under The Bridge » organisé sous le Pont des Battes à Angleur).
- Là, nous sommes complètement dans l'illégalité. Ca fait partie de leurs logiciels là où il s'agit juste d'un passage chez d'autres. Oui, il y a certainement un jeu avec l'interdit, mais c'est encore à appréhender différemment. Si ça ne génère pas un trouble particulier aux voisinages, ce n'est pas problématique. C'est un peu comme une troupe de scouts qui se rassemble au centre-ville pour faire un jeu ou le phénomène Pokemon Go qui rassemblait 400 personnes autours du musée de la Boverie. Il y a donc des regroupements qui ne génèrent pas forcément des difficultés par rapport à l'ordre public, dont les autorités politiques sont responsables en fin de compte. Le bourgmestre est personnellement responsable de ce genre de situation. C'est pas dans le but de contrarier les inspirations légitimes des jeunes, mais on doit penser à l'ordre public et à la régulation de l'espace public afin de proposer un cadre de vie où les gens se sentent le mieux possible.

- Peut-on considérer ce phénomène comme contribuant à une image positive dans la production de la ville ?

Oui, certainement. Je pense qu'il s'agit pleinement d'un marqueur contemporain d'urbanité de toute façon. Dans toutes les grandes villes et les métropoles, lorsqu'on parle du tag et du graffiti, c'est là. On ne peut pas dire qu'on est contre - enfin si on peut dire qu'on est contre - mais c'est un peu débile puisqu'il y a des types de pratiques urbaines qui génère ce type d'expression positive dans la ville. Oui, ça peut-être compliqué lorsqu'on vient tagger le volet d'un commerçant qui n'a rien demandé. Ca, je peux comprendre puisqu'après, nous devons aller nettoyer ce mur. Il y a donc tout ces enjeux auxquels nous ne pouvons pas échapper. D'ailleurs, dans la déclaration générale du collège, on a inscrit qu'on voulait devenir une ville phare et de référence dans le secteur du « Street Art ». Nous avons plusieurs opérions en place tel que le « Paliss'Art » ou encore le « Spray Can Art » qui alimentent notre réflexion sur la manière de placer ses formes d'expression contemporaine dans la ville. Il y a donc une forme de dialogue dans ce domaine. Chacun sait qui il est et le rôle qu'il joue. Il y a également certains quartiers avec une forte présence de la dynamique hip-hop où ils redonnent couleurs au quartier et où, finalement, ça devient presque un incitent de développement pour une vie nouvelle et augmente également la valeur immobilière de certains quartiers. Nous ne pouvons penser qu'à la manière dont nous pouvons établir un protocole ensemble. Chose qui ne les intéresse pas forcément.

- Quand est-il de l'image associée à la culture hip-hop aujourd'hui à Liège ?

- Je pense que ça dépend des générations. Ca effarouche certainement des personnes parce que c'était quand même nouveau à l'époque et complètement différent et ne faisait pas partie de l'univers de représentation qu'on nous avait inculqué. Ca a certainement créé un peu de méfiance au début. Aujourd'hui, ça se confine dans un grand tout. À l'époque, il est vrai que c'était bien souvent associé aux cultures de

banlieue et de quartier défavorisé. Aujourd'hui, ça s'est démocratisé et embourgeoisé. Les gosses vont à la danse et ils sont suivis par leurs parents. Cela modifie considérablement la perception première de la pratique.

- J'aimerais pouvoir cartographier les salles, les évènements et les structures socioculturelles auxquels recourt les danseurs à Liège. Pourriez-vous m'aider ?
- Oui, bien sure. Vous pouvez contacter Marina CAROTTA (marina.carotta@liège.be).
- Je vous remercie de m'avoir reçu.

Lexique

Glossaire des termes

Battle : un concours dans lequel le meilleur danseur gagne, soit par l'approbation de la foule, soit jugée.

B-boy, b-girl ou breaker : quelqu'un de compétent dans le style de danse 'break'. Le «b» dans b-boy peut signifier «beat», «breaker» ou le «bronx».

Breakdance: terme souvent utilisé à tort pour parler de break, il décrit plus précisément le mélange de styles de break-break et de funk, couramment utilisé dans les films de danse du début des années 1980.

Crew : une affiliation de groupe et un système de soutien. Les membres d'équipage pratiquent souvent des mouvements ensemble et s'affrontent ensemble.

Cypher : la région, généralement circulaire et entourée de danseurs, où se déroulent les affrontements, que ce soit en freestyle ou en battle.

Djiing : Un disc-jockey (DJ) est une personne qui mélange de la musique enregistrée pour un public. À l'origine, le terme «disque» faisait référence aux enregistrements de phonographe, pas aux disques compacts ou CD ultérieurs. Aujourd'hui, le terme inclut toutes les formes de lecture de musique, quel que soit le support.

Freestyle : improvisation basée sur un ensemble de mouvements dans un style particulier.

Graffiti : forme de communication visuelle, généralement illégale, impliquant le marquage non autorisé d'un espace public par un individu ou un groupe.

Mciing : Dans la musique hip-hop, un MC ou rappeur est un artiste musical et / ou des interprètes qui crée et interprète habituellement des voix pour son propre matériel original.

Spinning: ou connu sous l'appellation de « scratching » désigne le faite de casser, marquer ou marquer la surface d'un vinyle en frottant, raclant ou déchirant avec un objet pointu ou rugueux.